

● Mission parlementaire d'information et de sensibilisation dans la région de Tillabéri

## Des échanges fructueux sur l'unité nationale, la cohésion sociale, la paix et la sécurité



Rencontre entre les membres de la mission parlementaire et les populations

Les membres de la commission des Affaires Etrangères et de la Coopération de l'Assemblée nationale, ont entamé le 20 Août dernier une mission parlementaire d'information et de sensibilisation à l'endroit des populations dans les régions de Tillabéri et Niamey sur les sujets d'intérêt national, notamment l'unité nationale, la cohésion sociale, la paix et la sécurité. Cette mission

conduite par le président de ladite commission, M. Koroné Massani a débuté avec l'étape du département de Torodi où les députés nationaux se sont rendus à Makalondi pour rencontrer les populations avant de revenir à Torodi pour échanger avec les masses populaires. L'objectif de la mission est de s'informer sur la situation sécuritaire dans ces localités et de discuter avec la population sur des solutions.

P.3

● Conférence de presse de Zhang Li Jun relative au 70<sup>ème</sup> anniversaire de la fondation de la République Populaire de Chine



Seyni Moussa / ONEP

L'ambassadeur de Chine au Niger loue les relations sino-nigériennes

P. 5

● Inclusion de la société civile dans le dispositif national de mise en œuvre de l'ITIE  
Le Niger renforce le dialogue multipartite et la transparence face aux défis de la gouvernance de son secteur extractif

P. 2

● Musique  
Tal National, toujours plus haut

P. 9

## Inclusion de la société civile dans le dispositif national de mise en œuvre de l'ITIE Le Niger renforce le dialogue multipartite et la transparence face aux défis de la gouvernance de son secteur extractif

Le Directeur de cabinet du premier ministre, président du groupe multipartite de concertation (GMC), M. Hamadou Adamou Souley, a présidé hier mercredi 21 Aout, à Niamey l'ouverture d'un atelier de consultation élargie de planification, pour la mise en place du collège de la société civile, au sein de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractive (ITIE). C'était en présence du secrétaire permanent de l'ITIE, M. Abdel Karim Aksar.

Cet atelier dont les travaux s'étendent du 21 au 21 au 23 Aout et auxquels prennent part les acteurs de la société civile, aboutiront à la désignation de leurs représentants au sein du groupe multipartite et dans le Comité de Supervision, tout en précisant leurs modalités de participation dans l'ITIE, conformément à l'exigence de la norme. Cet atelier, organisé avec l'appui du groupe de la banque mondiale, à travers le projet d'appui à la compétitivité et à la croissance (PRACC) se veut, ainsi, une opportunité pour le renforcement du dialogue multipartite et de la transparence face aux défis du secteur extractif.

En raison d'un déficit de communication, faut-il le rappeler, le Niger a été suspendu du processus ITIE en 2017, avant d'annoncer son retrait. Suite à des discussions franches et directes entre le Niger et le secrétaire exécutif de l'ITIE, ce malentendu a été dissipé dans l'intérêt des deux parties. De cet fait, « la résolution a été prise d'apporter les correctifs nécessaires, de part et d'autre, afin de marquer un nouveau départ. Dans cet ordre d'idées et déterminé à jouer sa partition, le Gouvernement a immédiatement entrepris la réforme du secrétariat permanent de l'ITIE qui a abouti à la mise en place d'un nouveau dispositif



La table de séance

plus efficace et plus efficient », a indiqué le Directeur de Cabinet du Premier Ministre, président du groupe multipartite de concertation (GMC), M. Hamadou Adamou Souley. C'est dans cette dynamique, dit-il, que se tient le présent atelier, pour la mise en place du groupe Multipartite de concertation associant les OSC. Il est à noter que la société civile joue un rôle très important de veille dans l'amélioration de la

gouvernance et du secteur extractif. Raison pour laquelle, elle a été impliquée de plein droit dans le diagnostic d'ITIE-NIGER, pour être bien informée afin d'être en mesure d'animer un débat citoyen responsable et pertinent, précise le président du GMC. Pour M. Hamadou Adamou, le Niger: pays à fort potentiel minier et pétrolier, 4ème producteur mondial d'uranium et producteur de pétrole depuis

2011 reste et demeure attaché aux principes d'une meilleure gouvernance des industries extractives, tels que consacrés par les dispositions de sa Constitution.

En plus, cette réforme est soutenue par l'arrêté N°O190 du 19 novembre 2018 du Premier Ministre; portant création, mission, composition, organisation et fonctionnement du dispositif national de mise en œuvre de l'initiative pour la transparence dans les industries Extractives au Niger (DN/ITIE), a mentionné pour sa part, le secrétaire permanent de l'ITIE Niger, M. Abdel Karim Aksar. L'arrêté prévoit la mise en place de trois organes à savoir: un comité de supervision dans lequel la société civile est représentée; un groupe multipartite de concertation (GMC) présidé par le DIRCAB du premier ministre, et un secrétariat technique.

Mariama Abdou et Mahamane Chékaré Ismaël

## Formation dans le domaine de la Propriété Intellectuelle à l'intention des Magistrats, Auxiliaires de justice, les Juges consulaires des tribunaux de commerce et des chambres commerciales spécialisées des Cours d'Appel Rendre des décisions judiciaires justes et efficaces

L'ouverture des travaux du séminaire de formation sur la propriété intellectuelle au profit des magistrats des auxiliaires des juges consulaires des tribunaux de commerce et des chambres commerciales spécialisées des Cours d'Appel a eu lieu hier matin à Niamey. L'objectif visé à travers cette rencontre de deux jours c'est de permettre aux participants d'acquérir les connaissances approfondies sur la propriété intellectuelle et le projet de loi de lutte contre la contrefaçon au Niger mais aussi et surtout d'avoir une maîtrise de l'accord de Bangui pour rendre des décisions judiciaires justes et efficaces en cas de violations des droits de propriété intellectuelle. La cérémonie d'ouverture des travaux a eu lieu sous la présidence du Directeur de Cabinet du Ministre de l'Industrie, M. Maman Zaky et des cadres centraux du Ministère.

Conformément au programme, il sera présenté aux participants tout au long du séminaire, cinq(5) principaux thèmes relatifs à la propriété industrielle, la propriété littéraire et artistique, l'accord de Bangui, aux procédures et sanctions en cas de violation des droits de la propriété intellectuelle, au projet de loi de lutte contre la contrefaçon.

« Avec la mondialisation de l'économie et au regard du développement des échanges, le contentieux de la propriété intellectuelle se développe en Afrique comme ailleurs. Et le Niger n'est pas en marge de cette évolution. Les produits de la contrefaçon d'origines diverses inondent les marchés et

provoquent des perturbations aux conséquences socio-économiques importantes » a précisé le Directeur de Cabinet du Ministre de l'Industrie, M. Maman Zaky, à l'ouverture des travaux. Selon M. Maman Zaky, pour combattre ce fléau et créer un environnement propice au développement, des initiatives ont été prises à l'échelle nationale et internationale notamment à travers le code pénal et douanier, l'accord de Bangui instituant l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) et le nouvel accord OMPI-OMC relatif aux aspects de droits de Propriété Intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC), la loi de lutte contre la contrefaçon en cours de finalisation pour ser-

vir de base juridique afin de gérer les questions de propriété intellectuelle. Le système de la propriété intellectuelle est une branche de droit complexe et pointu. D'où la nécessité pour la maîtriser, d'une formation spécialisée ou tout au moins d'une expérience confirmée de la pratique du droit. Pour le Directeur de Cabinet les magistrats, les auxiliaires de justice et les juges consulaires bénéficient certes d'une formation générale en matière civile et pénale et dispose d'une jurisprudence abondante dans les domaines traditionnels du droit. Cependant ils ont besoin d'être suffisamment outillés pour traiter les questions de la propriété intellectuelle. Ce qui souvent les amène à rendre les décisions peu motivées ou même en déphasage avec les règles de la propriété intellectuelle. Pour permettre aux magistrats, aux auxiliaires de justice, aux juges consulaires de gérer efficacement les affaires contentieuses relatives à la propriété intellectuelle, un renforcement des capacités dans le domaine leur est indispensable. M.Maman Zaky a rappelé que le système de la propriété relève de toutes les créations de l'esprit humain. Ces créations peuvent



Lors de l'ouverture du séminaire

être du ressort de l'industrie, du commerce ou de celui des arts. Elles sont à la base du progrès dans les domaines techniques et ce sont elles qui donnent un sens à notre vie quotidienne. A cet égard, nous devons ensemble œuvrer pour leur protection. M.Maman Zaky a indiqué également que l'accord de Bangui constitue aujourd'hui l'instrument juridique qui régit la propriété industrielle dans les dix-sept(17) Etats qui composent l'OAPI. Il a été révisé en 1999, un nouvel accord révisé en 2015 à Bamako est actuellement en cours de ratification au niveau des Etats membres pour prendre en compte les avancées de l'Organisation Mondiale du

Commerce (CMC) et améliorer les dispositions relatives à certains services rendus par l'organisation.

« J'ose espérer que ces thèmes vous fourniront les connaissances nécessaires pour permettre aux juges d'avoir une maîtrise des litiges qui leur seront présentés et aux avocats et autres plaideurs de mieux défendre leurs clients. Je ne doute pas un seul instant de votre assiduité et de votre disponibilité à participer activement aux débats que je souhaite fructueux et profitable à tous » a conclu le Directeur de Cabinet

Aïssa Abdoulaye Alfary



● Mission parlementaire d'information et de sensibilisation dans la région de Tillabéri

**Des échanges fructueux sur l'unité nationale, la cohésion sociale, la paix et la sécurité**

Les membres de la commission des Affaires Etrangères et de la Coopération de l'Assemblée nationale, ont entamé le 20 Août dernier une mission parlementaire d'information et de sensibilisation des populations dans les régions de Tillabéri et Niamey sur les sujets d'intérêt national, notamment l'unité nationale, la cohésion sociale, la paix et la sécurité. Cette mission conduite par le président de ladite commission, M. Koroné Massani a débuté avec l'étape du département de Torodi où les députés nationaux se sont rendus à Makalondi pour rencontrer les populations avant de revenir à Torodi pour échanger avec les masses populaires. L'objectif de la mission est de s'informer sur la situation sécuritaire dans ces localités et de discuter avec la population sur des solutions.



Issa Moussa ONEP

Lors de la mission de sensibilisation

La première étape de la mission a conduit les parlementaires accompagnés par Mme Harouna Aissa, Secrétaire Générale de la Préfecture de Torodi, sur le poste spécial de la police, de la douane et les services d'immigration où la délégation a apprécié la qualité de travail effectuée par les agents, malgré les multiples préoccupations. « Je félicite les responsables de la police et de la douane parce que d'après les informations recueillies sur leurs activités, depuis leur arrivée, la situation de sécurité s'est améliorée. La police nous a indiqué que les populations collaborent avec eux. Par exemple en ce qui concerne la migration, avant le poste enregistré plus de 200 entrée des migrants par jour, mais depuis les nouvelles mesures de la Direction de Sécurité du Territoire, on compte moins de 10 personnes par jour, parce qu'on exige la présentation des pièces d'identité », a-t-il indiqué.

Toujours dans le cadre de la sécurité, selon M. Massani Koroné avant l'arrivée du responsable de la police de Makalondi, les populations ont des difficultés pour aller aux marchés à cause des bandits armés qui opèrent dans la zone. « Aujourd'hui, cette inquiétude a connu une amélioration grâce au travail effectué par la police », a-t-il affirmé.

Peu après la délégation a tenu une réunion avec les populations de Makalondi dans l'enceinte de la Mairie pour des échanges de sensibilisation et de partage d'information. Ici, c'était le silence total. Il a fallu que la Secrétaire Générale de la Préfecture de Torodi, Mme Harouna Aissa, explique à la délégation parlementaire que cette population a peur. « Tous ces chefs de ménage que vous observez ici, craignent de se prononcer en public, surtout quand les autorités viennent dans la commune. Car après leur départ, les bandits peuvent venir la nuit, soit pour les enlever ou bien les exécuter. La situation est grave. En effet, les

assaillants ont des informateurs parmi le public », a-t-elle exploré.

Après l'étape de Makalondi, la délégation parlementaire a eu un échange franc avec les populations de Torodi dans la salle de réunion de la Mairie sur la situation de la sécurité. D'après le vice-maire de la commune de Torodi, les Forces de Défense et de Sécurité mènent des actions concrètes pour traquer les terroristes, seulement leur zone est inaccessible à cause de manque de voies. C'est pourquoi, il a demandé aux députés nationaux de plaider leur cause pour que certaines pistes rurales soient construites en latérite.

Un chef village de la zone a ap-

précié l'engagement des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) dans le combat contre le terrorisme. Selon lui, ils forment un comité de vigilance des chefs de village pour bien collaborer avec les FDS, mais ils constatent une défaillance de communication qu'il faut revoir. « En prenant la parole ici en public, je suis entrain de prendre le risque de perdre ma vie. Tout ce que, je raconte dans cette salle, les terroristes sont systématiquement informés. D'ailleurs, je vous affirme que tous les chefs des villages ne passent pas la nuit dans leur foyer pour crainte d'être enlevé ou

exécuté par ces terroristes qui n'ont aucun objectif que de nuire », a-t-il regretté.

La réunion a également regroupé les acteurs de la société civile de la zone, qui expliquent que certaines zones sont occupées par ces bandits qui déterminent des limites (zone rouge). Selon M. Diallo, président départemental des associations et ONG de la localité, dans certains villages, même quant une autorité effectue une visite, la population ne se présente pas par crainte des terroristes. Selon lui, les villages de Bolsi et Bosseybangou sont inaccessibles à cause de ces terroristes.

Par contre, il propose à ce que les autorités les cherchent à travers des canaux pour discuter avec eux afin de savoir pour quoi, ils mènent toutes ces exactions contre les paisibles populations. « Nous pouvons les retrouver ensemble à travers des canaux. C'est trop ce qu'ils font comme forfaits dans notre zone. Notre économie est à genoux, chacun a peur. On doit vraiment trouver une solution idoine et de consensus entre les autorités et les bandits pour la quiétude sociale de tous », a affirmé Hamani Ya-couba, acteur de la société civile à Torodi.

Après l'étape de Torodi, la mission a continué hier dans le département d'Ayérou où la délégation parlementaire s'est rendue sur le site de construction de Barrage de Kandadji, le camp des réfugiés de Tabareybary. Elle a également entrepris des rencontres avec les autorités administratives et coutumières ainsi que les couches sociales pour discuter des objectifs de leur déplacement.

● **Seini Seydou Zakaria**  
Envoyé spécial

● Visite des membres de la commission des finances et du budget de l'Assemblée nationale à la Direction Générale des Impôts

**S'enquérir des conditions de travail des agents**

Les membres de la commission des finances et du budget de l'Assemblée nationale ont effectué mardi 20 août 2019 dans l'après-midi une visite à la Direction Générale des Impôts. Cette visite conduite par le président de la dite commission, M. Adamou Namata a pour objet d'aller constater de visu les conditions de travail des agents qui s'investissent dans la mobilisation des ressources.

M. Adamou Namata, a rappelé que d'après la Constitution, l'Assemblée nationale vote les lois, elle consent l'impôt et elle contrôle l'action gouvernementale. Cette série de visites entamée, n'est pas la première. Il devait expliquer, que, la commission des finances traite les lois des finances et les propose à la plénière. « Nous avons de par la Constitution, l'obligation de constater de visu, l'exécution de la politique publique. La première loi des Finances avant la rectification, celle de 2019, totalise 2050 milliards en recettes et en dépenses. En ce qui concerne les recettes, sur les 2050 milliards, il y a 1128 milliards de recettes internes, à l'intérieur de ces dernières, il ya 1178 milliards qui sont constitués de recettes fiscales. C'est

dire que plus de la moitié du budget national est assise sur la mobilisation de ressources internes, notamment les recettes fiscales. Donc il est de notre devoir en tant que membres de la commission que, nous commençons nos visites par ce centre d'intérêt qui mobilise les ressources », a-t-il déclaré.

Après la visite, le président de la commission des finances et du budget a indiqué que, les agents de la Direction Générale des Impôts travaillent dans des conditions difficiles. Ils ont constaté l'insuffisance du personnel en quantité et en qualité. « En quantité, parce que la plupart des titulaires sont inférieurs aux effectifs que nous avons trouvés, des stagiaires et des bénévoles. Pour faire un travail sérieux, il faut que le per-



Issa Moussa ONEP

Les membres de la commission des finances recevant d'amples explications sur les conditions de travail des agents

sonnel en place soit motivé. Il y a également l'insuffisance des locaux en commodité et en nombre », a expliqué M. Adamou Namata.

Les membres de la commission ont relevé que les locaux sont vétustes. Selon le président de la dite commission, certains immeubles datent de l'époque de l'indépendance et c'est exigü. Les parlementaires ont également relevé l'insuffisance de moyens logistiques pour couvrir ne serait-ce que la ville de Niamey à plus forte raison tout le Niger. Ils disposent seule-

ment de 151 motos pour l'ensemble du territoire national et plus de 100 véhicules. Ce qui est trop peu pour une structure chargée de mobiliser des ressources afin de soutenir le budget national. On doit mettre à leur disposition des moyens qui soient à la hauteur de la mission qui leur a été confiée et à la hauteur de ce qu'on attend d'eux », a-t-il souligné avant de préciser que, les visites continueront dans les autres régions financières dudit Ministère.

● **Seini Seydou Zakaria**



## ANNONCE AU MARCHÉ DES TITRES PUBLICS

**RESULTATS DE L'EMISSION DE BONS ASSIMILABLES  
DU TRESOR DE CÔTE D'IVOIRE DU 20 AOÛT 2019**

L'Agence UMDA-Titres (A/T), en collaboration avec la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), a organisé le mardi 20 août 2019, à la demande de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique de Côte d'Ivoire, l'émission de Bons Assimilables du Trésor à trois (3) mois pour un montant de 25 milliards de FCFA.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics de Côte d'Ivoire en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette.

L'adjudication ouverte le 20 août 2019, suivant un système d'enchères à taux multiples, a enregistré les résultats ci-dessous :

Résultats de l'émission	
Montant global des soumissions (en FCFA)	44 038 000 000
Dont ONC	512 000 000
Montant retenu (en FCFA)	27 500 000 000
Dont ONC	512 000 000
Taux Marginal	4,8000%
Taux Moyen Pondéré	4,7604%
Rendement Moyen Pondéré (RMP)	4,82%
Nombre soumissions	23
Nombre Participants directs	11
Taux de couverture	176,16%
Taux d'absorption	82,44%

L'Agence remercie, au nom du Trésor Public de Côte d'Ivoire, l'ensemble des investisseurs pour la confiance renouvelée et le soutien constant aux initiatives de financement des actions de développement dans l'Union.

Fait à Dakar, le 20 août 2019

Le Directeur

Adrien DIOUF

Site : www.umdaitres.org - Tél : +221 81 839 10 10 / Fax : +221 81 839 45 57

www.umdaitres.org


**AVIS D'APPEL D'OFFRES  
ÉMISSION PAR ADJUDICATION  
DU 28/08/19**
**OBLIGATIONS DU TRÉSOR**

L'AGENCE UMDA-TITRES ET LE TRÉSOR DU MALI  
provoquent la soumission de public qu'ils organisent un appel d'offres  
pour la soumission de titres de l'émission de Bons Assimilables du Trésor.

**CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE**

ÉMETTEUR	: ÉTAT DU MALI
MONTANT MIS EN ADJUDICATION	: 25 000 MILLIONS DE FCFA
VALEUR NOMINALE UNITAIRE	: 10 000 FCFA
DURÉE	: 3 ANS
Taux D'INTÉRÊT	: 6,15%
DATE DE VALEUR	: JEUDI 29 AOÛT 2019
ÉCHÉANCE	: LUNDI 29 AOÛT 2022


**DÉPÔT DES SOUMISSIONS**

Date : Mercredi 28 août 2019 à 10h30 (Heure locale)  
(Heure locale)

Les offres seront reçues à l'Agence UMDA-TITRES.

Le rattachement des obligations se fera en totalité le premier jour ouvrable suivant la date d'échéance (automatiquement le cas échéant). Le paiement des intérêts se fera mensuellement au taux d'intérêt de 6,15% l'an dès la première année.

Date : le 28 août 2019

Le Directeur de l'Agence UMDA-Titres

M. Adrien DIOUF

Le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique de la République du Mali

M. Sidé Amvator DUMAR

Cette annonce est organisée avec le concours de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).  
Pour plus d'informations, merci de contacter l'Agence UMDA-Titres :  
email : umdaitres@umdaitres.org / Tél : +221 81 839 10 10 / Fax : +221 81 839 45 57


**Marchés Publics**

REPUBLIQUE DU NIGER  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT  
SECRETARIAT GÉNÉRAL  
DIRECTION DES MARCHÉS PUBLICS ET DES  
DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC

**ADDITIF N° 04 AU PLAN PRÉVISIONNEL DE PASSATION  
DES MARCHÉS PUBLICS 2019**

Cet additif fait suite au PPM 2019 du Ministère de l'Équipement, validé par lettre  
N°000346/MF/DGCMP/EF/DSI/SPPM/DASPPM du 14 mars 2019.


**DONNÉES SUR LA PASSATION DES MARCHÉS**

Réf. N° (1)	Objet du marché (2)	PRM	Mode passation marché (3)	DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES							EVALUATION DES OFFRES			EXECUTION			
				Montant Estimatif (FCFA) (4)	Accord DGCMP pour MNED (5)	Date envoi projet DAO au CMP/EF (6)	Date de réception avis du CMP/EF (7)	Date ANO PTF (8)	Date invitation à soumissionner (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis du CMP/EF (12)	Date ANO PTF (13)	Date signature contrat (14)	Date approbation CMP/EF et engagement comptable (15)	Délai exécution (16)	Source de Financement (17)
1	Travaux d'entretien de bâtiment	SG	Prévision	DC	PM	09/08/2019	14/08/2019		16/08/2019	21/08/2019	23/09/2019	27/08/2019		03/09/2019	06/09/2019	1 mois	FER
			Réalisation														

Le Secrétaire Général Adjoint  
HASSANE SALAOU



● *Conférence de presse de Zhang Li Jun relative au 70<sup>ème</sup> anniversaire de la fondation de la République Populaire de Chine*

## L'ambassadeur de Chine au Niger loue les relations sino-nigériennes

Le 1<sup>er</sup> octobre 2019, la République populaire de Chine soufflera les 70 bougies de sa fondation. Dans le cadre des festivités commémoratives de cet important anniversaire l'ambassadeur de la République Populaire de Chine au Niger, SE Zhang Li Jun a organisé le 20 Août une conférence de presse. La rencontre avec la presse a été suivie d'un dîner offert aux invités que sont notamment le ministre de la communication et ses collaborateurs proches, les responsables des média publics et privés ainsi que des journalistes.

Dans son exposé préliminaire, l'ambassadeur de la République Populaire de Chine au Niger, SE Zhang Li Jun, s'est précisément appesanti sur trois points essentiels à savoir la coopération bilatérale sino nigérienne vieille de 45 années et les avancées enregistrées au cours des 10 dernières années, la position de la Chine dans le concert des Nations, la question du conflit commercial et la situation dans la région administrative spéciale chinoise de Hong Kong. M Zhang Li Jun a d'abord rappelé que son pays est une Nation puissante qui avance à pas de géant malgré certaines difficultés. Le pays est si proche de réaliser le « rêve du renouveau de la Nation

Chine est le premier pays industriel au monde disposant de toutes les catégories industrielles dans la classification des Nations Unies et possède le plus de réserves avec plus de 3000 milliards US D de réserve de devises. Depuis près de 10 ans la valeur manufacturière de la Chine se hisse au premier rang a dit l'ambassadeur. Son pays ne ménage aucun effort pour améliorer le bien-être social de sa population, augmenter le revenu des habitants et mettre en place un système de sécurité sociale afin de réaliser la « société de la moyenne aisance ». Il a en outre souligné que la lutte contre la pauvreté a produit des résultats très encourageants dans la mesure où plus de 83 millions de chinois sont sortis définitive-



L'ambassadeur Zhang Li Jun

est un pays qui s'acquitte honorablement de ses devoirs vis-à-vis des autres peuples à travers des relations bi et multilatérales, à travers l'ONU ainsi que ses agences mais à travers d'autres structures. Il est engagé dans les opérations de maintien de la paix avec le plus grand nombre de casques bleus parmi les pays membres permanents du conseil de sécurité, pour le progrès de l'Humanité tout en soutenant la mise en œuvre de la convention de Paris sur le changement climatique. Dans le cadre de la coopération économique, la Chine, dira l'ambassadeur, joue un rôle d'acteur mondial en tant que 2<sup>ème</sup> investisseur mondial et aussi 2<sup>ème</sup>

pays ayant favorablement répondu et participé dont le Niger en fait partie a-t-il ajouté.

S'agissant de la coopération bilatérale sino nigérienne, le diplomate a souligné son caractère gagnant-gagnant et surtout le renforcement des relations grâce à l'importance accordée par nos deux dirigeants ces dernières années. En effet, les relations bilatérales se développent de façon stable et rapide et se trouvent à leur meilleur niveau de l'histoire dans un climat de confiance politique mutuelle qui ne « cesse de se renforcer ». M Zhang LI Jun a ajouté que le Niger et la Chine « se témoignent mutuellement compréhension et soutien » en entretenant également une coopération pragmatique dans divers domaines. Indiquant que ceux de la santé, le pétrole et les infrastructures s'élargissent sans cesse, l'ambassadeur a affirmé que son pays est le premier investisseur, premier acteur des travaux publics et le deuxième partenaire économique.

Parlant plus précisément du pétrole, le diplomate a fait cas du grand complexe pétrolier d'Agadem, ainsi que le pipeline de 400 km construit pour relier les champs à la raffinerie de Zinder, elle-même réalisée dans le cadre dudit projet commun qui a mis fin à l'importation des produits pétroliers par le Niger. Et cela grâce au million de tonnes exploité chaque année. Selon lui, c'est plus de 2000 emplois qui sont générés par ce projet. Mais avec la volonté des deux présidents, le projet connaîtra bientôt sa seconde phase qui portera l'exploitation à 4,5 millions de tonnes de pétrole/an et

permettra la construction d'un autre pipeline reliant le Niger au port d'une longueur de 2000 km. Le Niger connaîtra ainsi un nouvel essor économique offrant plus d'opportunités de travail aux nigériens a dit l'ambassadeur. Il a rappelé les échanges au plus haut niveau et la visite récente du Président Issoufou en Chine assortie de plusieurs accords de coopération dont la réhabilitation de la route Tahoua-Tamaya, les travaux d'aménagement des terres cultivées et la construction des barrages ainsi que la construction d'une usine de traitement d'eau à la rive droite de Niamey. Sans avoir été exhaustif sur les projets sino nigériens, l'ambassadeur a réaffirmé sa conviction que ces projets, une fois réalisés, permettront au Niger de connaître davantage un développement économique et social. Evoquant le sujet de la commémoration du 70<sup>ème</sup> anniversaire, il a indiqué que plusieurs activités seront organisées dont un concours de meilleur article de presse portant le thème « mon histoire chinoise » en collaboration notamment avec l'Agence Nigérienne de Presse ANP. Le concours est ouvert à tous les journalistes nigériens exerçant sur le territoire. L'ambassadeur a annoncé le lancement dudit concours le jour-même et demandé de vive voix aux professionnels de participer ajoutant que les œuvres primées, outre les prix offerts à leurs auteurs, seront diffusées ou publiées dans certains médias nigériens et chinois. L'ambassadeur de la République de Chine a évoqué le récent sommet tenu à Niamey qui a lancé officiellement la ZLECAf, estimant que cela donne une nouvelle dynamique à l'intégration africaine mais aussi au développement de l'économie mondiale en cette ère de mondialisation. Son pays tout comme le Niger qui est bénéficiaire œuvre en faveur d'un mécanisme commercial multilatéral. Il a dit regretté la position américaine de se retourner contre la mondialisation et le système commercial multilatéral.

Seyni Moussa / ONEP

Seyni Moussa / ONEP



Le ministre de la Communication et des responsables des médias lors de la conférence de presse

chinoise » en renforçant son économie, sa puissance nationale ainsi que son imposante contribution à l'essor économique mondial.

Selon M Zhang, le PIB de la Chine a atteint le seuil de 13,6 mille milliards de dollars américain et un PIB par habitant de 9780 dollars actuellement contre 200 dollars en 1978. Se classant 2<sup>ème</sup> économie du monde, la République populaire de

ment de la pauvreté au cours des six dernières années et affirmé sa ferme conviction que 16 millions de chinois sortiront du joug de la pauvreté, dans les deux prochaines années.

Parlant au plan international, l'ambassadeur a déclaré que son pays sera ainsi le premier pays à réaliser l'objectif des Nations Unies d'éradiquer définitivement la pauvreté. En plus la Chine

importateur des marchandises. Avec un PIB représentant 16% du montant global de l'économie mondiale contre seulement 2% il y a 40 ans, la Chine contribue aujourd'hui à hauteur de 30% à la croissance mondiale. Mieux son pays est en train de faire progresser l'initiative de construction de la « Ceinture et la Route » avec plus de 170

● Zabeirou Moussa



## Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT  
SECRETARIAT GÉNÉRAL  
DIRECTION GÉNÉRALE DES ROUTES RURALES  
DIRECTION DES ÉTUDES TECHNIQUES



### AVIS A MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Dans le cadre de la réalisation des prestations pour les études techniques (APS, APD et DAO) et du contrôle et surveillance des travaux de construction d'un radier busé de 400 ml à Gafati et l'aménagement d'une bretelle de 2 km à Guidimouni dans la région de Zinder sur financement du Budget National, le Ministère de l'Équipement lance le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de présélectionner les consultants qui seront invités à acquiescer la Demande de Proposition.

Le consultant sera choisi par la méthode de qualité, prix conformément aux procédures qui seront décrites dans la Demande de Proposition.

Tout candidat intéressé par le présent avis peut acquiescer gratuitement un jeu complet du dossier de candidature auprès de la Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public (DMP-DSP) du Ministère de l'Équipement du Jeudi 22 Août au Vendredi 30 Août 2019.

Les lettres de manifestation d'intérêt rédigées en français et accompagnées des documents indiqués au dossier de présélection doivent être déposées sous plis fermé à l'adresse suivante : Direction des Marchés Publics et Délégation de Service Public (DMP-DSP du Ministère de l'Équipement, BP 403 Niamey (Niger) au plus tard le Lundi 02 Septembre 2019 à 10 heures, heure locale.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour dans la salle de réunion de la Direction Générale des Routes Rurales sise à Yantala à 10 heures 30mn, heure locale.

La liste de candidats présélectionnés sera communiquée au plus tard vingt-cinq (25) jours calendaires après la date limite de remise des candidatures.

Des renseignements complémentaires pourront être obtenus auprès de la Direction des Etudes Techniques de la Direction Générale des Routes Rurales BP 403 Niamey les jours ouvrables aux heures suivantes : du lundi au jeudi, de 8 heures 30 minutes à 17 heures 30 minutes et le vendredi de 8 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes.

Le Secrétaire Général Adjoint  
HASSANE SALAOU

CABINET LEADER D'AFRIQUE  
Etude / Audit - Assistance Comptable et Fiscale  
Accompagnement Ressources Humaines  
Formation - Coaching  
Expérience client

## RECRUTEMENT N°002/08/2019

Le Cabinet Leader d'Afrique recrute pour le compte d'une société de la place les profils suivants :

N°	POSTES	DIPLOME REQUIS	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE MINIMALE
1	Un (1) Comptable	BAC+5 en Comptabilité, finance et Gestion ou Diplôme équivalent	5 ans
2	Un (1) Comptable	BAC+4 en Comptabilité, finance et Gestion ou Diplôme équivalent	3 ans
3	Un (1) Agent de recouvrement	BAC+4 en Economie et Gestion Commerciale ou Diplôme équivalent	5 ans
4	Trois (3) Conducteurs (trices) offset	BEPC+3	3 ans dans le domaine de l'imprimerie et de la reprographie

NB : Pour les Conducteurs offset un test pratique de recrutement est prévu.

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations complémentaires et envoyer leur CV (au plus tard le 28 août 2019) en précisant le Poste et la référence du recrutement aux adresses ci-dessous indiquées :

E-mail : [recrutement.externe@leaderdafrique.com](mailto:recrutement.externe@leaderdafrique.com)

Leader d'Afrique BP: 2648 Niamey – Niger

Tel: 20 35 11 34 / 93 28 34 73/ 90 32 34 73 / 91 91 72 64

Site web: [www.leaderdafrique.com](http://www.leaderdafrique.com)

*Leader d'Afrique, l'Autre Afrique !*

*La meilleure expérience "conseils" !*

Quartier Résidentiel de l'Est, 1er étage à droite, 4<sup>ème</sup> Porte à droite  
BOUM : 34-NEA401-B-101 XIF : 20 484 7 8 TEL : 20 35 11 34 - Service Clientèle : 90 28 34 73  
BP : 2648 NY Couple BSC : 001 93 28 34 73 / 90 32 34 73 / 91 91 72 64 E-mail : [leaderdafrique@outlook.fr](mailto:leaderdafrique@outlook.fr)



Représentation Régionale pour l'Afrique de l'Ouest  
Bureau du Niger

## AVIS DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT FY/19/001/LWR-NIGER POUR LA SÉLECTION DE FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES DE SERVICES AGRÉÉS

Lutheran World Relief (LWR) est une Organisation Non Gouvernementale Internationale d'assistance humanitaire et de développement de droit américain. LWR a été créé en 1945 au lendemain de la seconde guerre mondiale en vue de porter assistance aux populations victimes de la deuxième guerre mondiale en Europe. LWR travaille actuellement avec des partenaires dans une trentaine de pays à travers le monde pour mettre fin à la pauvreté, à l'injustice et à la souffrance humaine. LWR a son siège à Baltimore (Maryland, Etats Unis d'Amérique). La représentation régionale pour l'Afrique de l'Ouest se trouve à Ouagadougou au Burkina Faso. Il dispose d'un Bureau National à Niamey et de deux (2) sous-bureaux à Dosso et à Birni N'Konni. LWR a lancé ses premières interventions au Niger depuis 1976 et œuvre dans les domaines de l'Agriculture, du Changement climatique et de l'Urgence avec ses propres fonds et ceux des bailleurs.

Dans le cadre de ses activités au Niger, LWR compte établir un répertoire de fournisseurs et prestataires de services agréés pour la réalisation de diverses activités dans les huit (8) régions du Niger.

A cet effet, LWR/Niger sollicite auprès des opérateurs économiques régulièrement installés au Niger leur manifestation d'intérêt pour figurer dans son répertoire de prestataires. A la fin du processus d'analyse des offres techniques et financières des soumissionnaires, une liste des fournisseurs et prestataires de services sélectionnés sera établie par domaine d'activité. Une visite des entreprises des fournisseurs et prestataires de service sélectionnés sera effectuée avant la contractualisation.

Aussi, des informations complémentaires pourraient être demandées aux fournisseurs et prestataires retenus. Une correspondance de confirmation sera adressée aux fournisseurs et prestataires agréés.

Seuls les fournisseurs et prestataires retenus seront consultés pour les commandes de biens et services au cours de la période 2019-2020 qui sera précisée dans le contrat.

LWR Niger invite les soumissionnaires, personne physique ou morale à manifester leurs intérêts.

Chaque dossier doit comporter les documents suivants :

- Une lettre de motivation précisant en gras le(s) domaine(s) d'activité ;
- L'extrait du registre de commerce ;
- Le numéro d'identification fiscale (NIF) ;
- Noms des 4 principaux clients (avec adresse complète) ;
- La localisation géographique de votre emplacement pour une visite de vos locaux ;
- Une attestation de domiciliation bancaire ou un relevé d'identité bancaire ;
- Une adresse mail fonctionnelle si possible ;
- Les contacts téléphoniques et la boîte postale de votre structure.

Les prestations et services concernés sont :

- Fournitures de bureau/ Mobilier de bureau / Matériels, Equipements de bureau et Consommables informatiques / matériels électroménagers ;
- Imprimerie et reprographie / Service de sérigraphie (impression de T-shirts, pagis volte, bâches, posters, autocollant, et banderoles) ;
- Garage Auto/ Fourniture de pièces détachées, pneumatiques des véhicules et motos et tous accessoires ;
- Garage Moto/ Fourniture de pièces détachées pneumatiques des véhicules et accessoires ;
- pneumatiques des Motos et accessoires ;
- Restauration : pause-café et pause déjeuner / Location Salles (formation, atelier et conférence) / Hébergement ;
- Hébergement ;
- Vente/Maintenance Groupe électrogène ;
- Vente/Maintenance informatique / Photocopieurs et Divers ;
- Sécurité/Gardiennage / Jardinage, Entretien et nettoyage (bâtiment, cours et divers...) / Hygiène et assainissement ;
- Jardinage, Entretien et nettoyage (bâtiment, cours et divers...) / Hygiène et assainissement ;
- Consultants en Formations et Etudes diverses (éducation, environnement et GRN, agriculture, élevage/pastoralisme, développement local, urgences, suivi- évaluation, santé et

planning familiale, etc...) ;

- Menuiserie métallique
- Menuiserie bois / Tapisserie
- Maintenance électrique et froid (électricité/climatiseurs/réfrigérateurs), Plomberie sanitaire / Désinfections des bâtiments ;
- Plomberie sanitaire / Désinfections des bâtiments ;
- Vente/Maintenance extincteurs, détecteurs de fumée, système de surveillance / et de sécurité ;
- Services de maintenance et réparation de système de téléphonie interne ;
- Service de traduction et d'interprétariat ;
- Agence de voyage, billetterie, location de véhicules ;
- Evacuation d'ordures solide et liquide (vidange et curage des fosses septiques), etc ;
- Génie civil, construction et réhabilitation bâtiments, ouvrage hydraulique, adduction d'eau etc.
- Notaire, avocat et huissier
- Vente/Installation et Maintenance équipements solaires ;
- Intrants agricoles (semences améliorées de céréales et légumineuses, semences potagères, engrais ;
- Equipements et petit matériel agricole (charrue, motopompe, charrette, arrosoir, râtaux, pelles, etc)

Le bureau de LWR/Niger invite les soumissionnaires, personne physique ou morale à manifester leurs intérêts en envoyant leur dossier sous plis fermé avec la mention "Avis de manifestation pour la sélection de fournisseurs et prestataires agréés FY/19/001/LWR-NIGER"

A l'adresse suivante :

Lutheran World Relief /NIGER Boulevard Mali Bero YN°70 (face au Ministère des Enseignements Professionnels et Techniques), Yantala ; BP : 2173 Niamey – Niger ; Tel +227-20 35 03 07

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 06 Septembre 2019 à 12 H 00

NB : Tout dossier déposé ne pourra pas être retiré

Diffa

Mise en place de l'antenne régionale de la plateforme des femmes du G5 Sahel

La cérémonie consacrant la mise en place de la plateforme régionale des femmes du G5 Sahel, s'est déroulée le mardi 20 août 2019 dans la salle de réunion du Conseil Régional de Diffa, sous la présidence du Secrétaire général du Gouvernorat, et en présence du 2<sup>ème</sup> Vice-président du Conseil, du Préfet entrant Aboubé Warghazan Adamou, de la Coordinatrice Nationale de la Plateforme des femmes du G5 Sahel du Niger, du Maire de la commune urbaine de Diffa, de l'honorable chef de canton de la Koumadougou, des directeurs régionaux et départementaux, des représentantes des organisations féminines et de plusieurs autres invités.



Lors de la cérémonie de mise en place

Dans son allocution d'installation de la plateforme, le Secrétaire général du Gouvernorat a salué la forte mobilisation des femmes avant de s'appesantir sur l'objectif de cette importante structure. M. Yahaya Godi a souligné qu'il s'agit d'asseoir un mécanisme pour la sensibilisation des populations sur les questions de paix et de sécurité pour prévenir et gérer les conflits au niveau déconcentré. Ce mécanisme

consistera à mettre en place ladite antenne régionale de la Plateforme composée de 06 (six) personnes issues de structures et institutions que sont la Direction Régionale de la Promotion de la femme et de la Protection de l'Enfant; et les associations féminines et celles du monde rural. Aussi, des personnes ressources seront désignées en fonction de la spécificité de la région. Auparavant, le Maire de la Commune urbaine de Diffa

a souhaité la chaleureuse bienvenue aux participants avant de dire toute la joie qui l'anime pour le choix de sa commune pour abriter ladite cérémonie. Quant à la Coordinatrice Nationale de la Plateforme, elle a souligné le rôle et l'importance de cette plateforme avant de noter les deux priorités inscrites à savoir ; l'adoption des textes statutaires et réglementaires de la Plateforme, suivie de la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre de

son plan d'actions ; et la visibilité du processus de prise en compte du genre au G5 Sahel. Mme Chaibou Hadjia Nana Aïcha de poursuivre en soulignant que plusieurs rencontres ont permis d'adopter les textes statutaires et réglementaires de la plateforme des femmes et de lancer

une grande action de plaidoyer en vue de promouvoir la contribution des femmes à la paix et à la sécurité au Sahel. Cela a marqué le démarrage des activités de la Plateforme des femmes.

**Mato Adamou**  
**ONEP Diffa**

Tahoua/Education

Réception de matériel et manuels au profit des établissements d'enseignement professionnel et technique

Le président du conseil Régional de Tahoua, M. Illo Adamou, a présidé le 20 août dernier la cérémonie officielle de réception de matériels et manuels au profit des établissements d'enseignement professionnel et technique de la région. C'était en présence des préfets des départements de Tchintabaraden et d'Abalak.



... mécanique et de 100 manuels

Le matériel et manuels didactiques réceptionnés par le conseil régional de Tahoua et qui sont destinés à quatre centres d'enseignement professionnel et technique de la région sont le fruit d'un protocole d'accord qui lie le Conseil régional au programme "Améliorer la Gestion des défis Migratoires au Niger" (ProGEM), a précisé, M. Illo Amadou. Les établissements bénéficiaires sont :

le Centre d'enseignement technique Tahoua 2, le Lycée d'enseignement professionnel de Tahoua, le CET d'Abalak et le CET de Tchintabaraden. Ces établissements seront dotés de 75 machines à coudre, des outils pour la mécanique et plus de 100 manuels de génie électrique, construction mécanique, construction en bâtiment, plomberie, couture et topographie.

Le chef d'antenne ProGEM Tahoua, M. Rabiou Ibrahim a indiqué que le programme « Améliorer la Gestion des défis Migratoires au Niger » a été initié par le ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement BMZ pour accompagner l'Etat du Niger à faire face aux conséquences de la migration, particulièrement sur la jeunesse.

été dotés en nouveaux équipements, outils et manuels d'une valeur d'environ 16 millions de Francs CFA. Il a ensuite annoncé par la suite, que les mêmes établissements bénéficieront de nouvelles infra-

structures, notamment des salles de classes, hangars, ateliers et latrines, qui seront réalisées.

**Abdou Abdourahmane**  
**ONEP Tahoua**



Cérémonie de réception de 75 machines à coudre et des outils pour la...

**AVIS DE PERTE**

Avis est donné par l'Etude Notariale ABOUBACAR Amina, sise à Niamey (Niger) 31, Rue de la Libye, Quartier Maisons Economiques, BP : 675, Tél: 20 73 43 87, de la perte de l'acte de cession d'immeuble non-bâti portant sur la parcelle F de l'îlot 8245 bis/F, d'une superficie de 300 m2 sise à Niamey lotissement Route Ouallam au nom de Monsieur Arzika Tanimoune.

Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé de bien vouloir le déposer à l'Etude ci-dessus indiquée ou au service des affaires domaniales de la Ville de Niamey.

Maitre ABOUBACAR Amina



● 5<sup>ème</sup> Congrès extraordinaire du parti RSV-NI'IMA

## M. Adamou Garba appelle au rassemblement des Nigériens

Le parti Rassemblement pour un Sahel Vert (RSV-NI'IMA) a tenu hier, à l'académie des Arts de Niamey, son 5<sup>ème</sup> Congrès. Placé sous le thème : « Le morcellement et le lotissement de la Ceinture verte de Niamey et des espaces verts urbains », le congrès présidé par M. Adamou Garba, le président dudit parti, a vu la participation, des délégués dudit parti en provenance de toutes les régions, de nombreux militants du parti vert, ainsi que des responsables de certains partis politiques.

Lançant les travaux du congrès, le président dudit parti RSV-NI'IMA, M. Adamou Garba, a rappelé que le combat pour la réhabilitation de la Ceinture verte de Niamey a toujours été l'une des priorités de son parti. « Nous pensons qu'il fallait vaillamment que vaillamment essayer de sauver ce patrimoine national pour son rôle essentiel dans la régulation du climat de la capitale. Car une capitale représente tout un symbole pour un pays. Nous œuvrons inlassablement à sensibiliser d'abord le pouvoir politique qui gère le pays et la capitale, ensuite les populations qui y habitent et aussi nos partenaires Verts et enfin les bailleurs de fonds du Niger sur l'état de dégradation de la Ceinture Verte et sur l'urgence de la restaurer. Il a rappelé que la Ceinture Verte a été créée en 1965 par le premier gouvernement post indépendance qui a bien évalué la situation environnementale

en son temps et pris la courageuse décision suivie immédiatement par des plantations d'arbres avec le soutien des partenaires du Niger. « On peut, effectivement, toujours parler de Ceinture Verte même si il y a actuellement plus de 14.000 villas construites dans l'emprise de celle-ci et que la ville s'est étendue au-delà de cet espace. Selon lui, la Ceinture verte souffre de plusieurs maux. D'abord son abandon par les pouvoirs publics aux spéculateurs fonciers. Spéculateurs privés et publics, qui ont procédé au morcellement et au lotissement de la Ceinture Verte. « La Ceinture Verte est aussi transformée en décharge municipale où sont déversées toutes les ordures solides et liquides de la ville de Niamey. Elle fait également l'objet d'occupation illégale à la fois par une catégorie d'artisans (mécaniciens, fabricants de briques...) mais aussi par de simples particuliers », a-t-il dé-



Le président du parti ( au centre)

noncé. Il a ajouté que les arbres sont aussi coupés nuitamment et très souvent, elle est également victime d'incendies dévastateurs. Bref, la Ceinture Verte est saccagée. Cependant, selon M. Garba, des solutions existent. « Il faut d'abord que les occupants illégaux soient déguerpis quelques soient les conséquences. Ensuite, il y a des travaux d'aménagement à faire avec l'appui de bonnes volontés et les partenaires à travers des plans d'aménagements qui doivent transformer la Ceinture Verte au profit des populations de la ville et surtout de la jeunesse », suggère-t-il.

Parlant de ce 5<sup>ème</sup>, le président du parti RSV a indiqué que c'est une occasion de retrouver pour passer en revue

leurs différentes préoccupations. « D'abord échanger sur la vie du parti, sur la vie la Nation ainsi que sur les grands défis mondiaux, régionaux, continentaux et mondiaux. Concernant notre parti, nous allons continuer à parfaire les textes qui nous régissent et à travailler pour son enracinement au plan National. Nous allons également poursuivre son renforcement au plan international », a ajouté Adamou Garba. Au plan national, selon M. Garba, les participants vont examiner la situation qui prévaut sur tous les plans. Il a souligné que le Niger est confronté à de multiples problèmes, notamment: la question sécuritaire et le terrorisme ; le développement socio-économique, l'exploitation minière,

l'immigration ; le chômage des jeunes et des femmes, le changement climatique ; un climat politique délétère ; une dégradation de l'environnement. Sur le plan sécuritaire M. Garba a noté que notre pays continue à vivre dans un état d'insécurité permanente. « Hier, c'était Diffa. Aujourd'hui la menace est partout. Boko haram n'est pas vaincu, mais affaibli avec une grande capacité de nuisance. Les autres groupes terroristes continuent de frapper et de faire très mal. Plus grave la situation dégénère en conflits intercommunautaires violents avec une poussée génocidaire dans certains pays voisins », a-t-il précisé. Mais, « nous continuons d'espérer et de prier pour une fin heureuse. Toutefois, pour y arriver il faut attaquer le mal à la racine. C'est-à-dire, s'engager véritablement et résolument vers le développement du Niger avec tous les fils de la Nation sans exclusive sur la base d'une unité nationale retrouvée. M. Adamou Garba a appelé à la création d'un climat de confiance entre les nigériens, au rétablissement du dialogue politique et au rétablissement du dialogue social.

Mahamadou Diallo

● Cérémonie de lancement des activités du concept « Vision Zéro »

## Un milieu de travail sain et salubre pour réduire les risques professionnels

Le Secrétaire général adjoint du Bureau exécutif national du syndicat national des travailleurs de l'industrie (BEN/SNTIN), M. Yoli Harouna, a présidé le 17 Août dernier la cérémonie de lancement des activités du concept « Vision Zéro ». C'était en présence des secrétaires généraux des syndicats amis, du coordonnateur UITA-Niger, de la Représentante de la présidente du comité Femmes UITA-Niger et de plusieurs autres invités.

Après avoir souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants, M. Yoli Harouna a indiqué que cette cérémonie de lancement des activités du concept « Vision Zéro » est une importante opportunité à saisir par tous, tant il est vrai qu'elle réduit ou élimine les accidents pour rendre de manière effective et satisfaisante notre milieu de travail sain et salubre. Ainsi, a-t-il ajouté, vous serez édifié par l'intervention de quelques conférenciers relative à une approche proactive pour promouvoir une culture de la prévention des risques professionnels sur les lieux de travail en ce sens que leur mise en œuvre implique des mesures pratiques à prendre pour identifier les domaines nécessitant

des améliorations. Entre autres, l'identification des dangers, l'évaluation des risques, la définition des objectifs etc. Il convient également d'assurer la sécurité et la santé sur les machines, les équipements et les lieux de travail. Et le secrétaire général adjoint du BEN/SNTIN de rappeler aux participants, que notre pays joue un rôle de pionnier en matière de sécurité et de santé au travail en ce sens qu'il a ratifié trois importantes conventions de l'organisation internationale du travail (OIT) à savoir les conventions N° 155 sur la sécurité et la santé des travailleurs de 1981, N° 161 sur les services de santé au travail de 1985, N° 187 relative au cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail de

2006. Aussi, devait préciser M. Yoli Harouna, le nouveau code du travail a mis un accent particulier sur une meilleure protection des travailleurs dans un monde de travail profondément rénové depuis quelques années et conforme aux conventions internationales ratifiées par notre pays. Alors, si certaines statistiques démontrent que les accidents ont baissé dans les ateliers de production, il nous appartient d'être constamment vigilant pour réduire conséquemment ces accidents qui causent des pertes énormes tant pour l'entreprise, pour le travailleur, pour l'Etat et ses démembrés.

L'intervention de M. Yoli Harouna, a suscité quelques appréciations à cause de son



Lors de la cérémonie

caractère documentaire tout comme celle de M. Idrissa Bou-bacar, inspecteur du travail, qui a indiqué que l'objectif du lancement de cette campagne est tout simplement de motiver et d'aider les entreprises et les différents acteurs du monde du travail à développer la culture de la prévention en milieu du travail. C'est, devait-il ajouter, un vaste programme de mobilisation destiné à changer les mentalités en vue d'éliminer les accidents du travail et les maladies profes-

sionnels sur les lieux de travail. Comme l'a souligné M. Yoli Harouna, à l'ouverture des travaux, la « Vision Zéro » est donc un objectif à notre portée, car la réalisation d'un travail de qualité n'est possible que dans un environnement de travail sûr et salubre, c'est-à-dire là où les entreprises définissent la sécurité et la santé au travail comme une priorité essentielle.

Dubois Touraoua  
Correspondance particulière



● *Musique***Tal National, toujours plus haut**

Après le succès enregistré sur le plan national, le célèbre orchestre moderne nigérien Tal National va à la conquête du monde. Ainsi, pour sa quatrième sortie hors du continent, le groupe musical, que dirige le Directeur artistique et guitariste Hamadel Issoufou Moumouni, dit Almeida, s'est rendu en Amérique du nord et au Canada. A travers des festivals, des shows, des ateliers et des rencontres, Tal National a su séduire le public avec son savoureux mélange de culture nigérienne, de rock ouest-africain et de danses locales. Au total, c'est 11 festivals, une dizaine de show et huit ateliers, dans une dizaine de localités, que les artistes nigériens de ce groupe ont honorés dans les deux vastes pays visités en deux mois. Lors d'une conférence de presse, animée hier 20 août, Almeida a livré à la presse nationale le bilan de leur séjour en Amérique du nord et au Canada.



Le groupe Tal National sur scène

**D**urant leur tournée les artistes nigériens de Tal National ont eu l'honneur, le privilège et le plaisir de participer à des grands festivals, comme : "SUNFEST" à London, Cheveland (OHIO), "Winnipeg Folk Festival", Seattle, Canada Vancouver Folk Fest, "Harison Festival", "Hot Sping", "Calgary Folk Festival", New York Sultan Room, etc. Cette sortie est « la plus grande tournée artistique et culturelle que Tal National a effectuée depuis son existence », selon Hamadel Issoufou Moumim. Face aux journalistes, il a décliné les points forts

qui ont marqué cette tournée. « Ces festivals nous permettent également de nous jauger pour voir à quel niveau notre culture se trouve. Nous étions confrontés à des grands artistes talentueux », a précisé M. Almeida. « Depuis l'année passée rappelle-t-il, nous avons dit que nous allons visiter le Canada et les Etats Unis. Cette fois ci, nous avons visé plus gros, nous avons visé les festivals. C'est à travers ces festivals que nous pouvons regarder le Niger dans le miroir sur le plan culturel. Nous avons représenté le Niger dans des concerts de grandes nations », a

fièrement indiqué le guitariste. Il a estimé que cette sortie constitue une expérience pour le groupe Tal « Nous devons en tant qu'artistes changer notre manière de voir les choses et notre manière de voir le monde. Le monde, la culture et la musique sont en perpétuelle mutation. Donc après cette tournée, les Nigériens vont sentir un changement dans nos productions et dans nos prochaines prestations » a-t-il rassuré.

Les artistes de Tal National ont ainsi présenté la musique nigérienne, à des gens qui ne connaissaient pas le Niger au

pays de l'Oncle Sam. « Nous avons vu un festival qui a enregistré plus de 98.000 spectateurs mais aucun nigérien. Donc nous sommes fiers de présenter et de faire découvrir le Niger à des gens qui ignoraient sa culture. C'est vraiment un sentiment de fierté qui m'anime après cette tournée » a témoigné un autre artiste du même groupe. Suite à cette tournée Tal National compte aller plus loin. Pas question pour eux (les artistes de Tal) de baisser les bras. « On va continuer à aller vers le monde pour acquérir la connaissance. Nous n'avons atteint que quelques objectifs, en gagnant quelques levels (niveaux) de plus. Nous allons continuer à travailler, plus pour relever encore plus notre niveau et atteindre celui d'autres artistes continentaux et internationaux. Et cela, nous ne pouvons l'atteindre qu'en travaillant plus et en nous confrontant de temps en temps aux grands groupes musicaux internationalement reconnus. Nous pensons que nous y arriverons », se rassure le Directeur artistique de Tal National.

Selon lui, ce changement de Tal qui vise l'international va certainement permettre au groupe de réussir et d'atteindre ses buts qui consistent à faire découvrir, à valoriser et promouvoir la culture du Niger.

M. Almeida a saisi l'occasion pour remercier et rendre hommage à des nombreux nigériens vivant à l'étranger pour leur mobilisation et leur soutien au groupe Tal National. « Les Nigériens à l'étranger aiment beaucoup leur pays. Ils nous ont montré leur amour familial. Et nous allons continuer dans le patriotisme et du civisme qui anime Tal National. Même si malheureusement, la politique les a un peu divisés au lieu de les unir », regrette l'artiste.

Pour donner plus de visibilité à la musique nigériennes en particulier et à la culture nigérienne, en général, ces genres de sorties doivent être multipliées par nos artistes, à l'image du groupe Tal National, et de l'artiste Bombino.

**Mahamadou Diallo**



M. Hamadel Moumouni Issoufou (au centre) animant la conférence

## Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER  
Office De Radiodiffusion Télévision Du Niger  
Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial  
Créé par Loi 67-11 du 11 février 1967.



528, rue des Ecoles BP. 309 Niamey - Niger Tél. : (227) 20 72 31 63 Fax (227) 20 72 27 49/ Email : ortn@ortn.ne.

### Avis d'Appel Public à Candidatures (AAPC)

N°07/2019/ORTN/DG/SG/DCF/SMP

relatif à l'acquisition de matériel informatique pour l'ORTN en un (1) seul lot.

1. Le Présent Avis d'Appel Public à Candidatures (AAPC) s'inscrit dans le cadre de l'exécution du Plan Prévisionnel annuel de Passation de Marchés paru dans le Sahel quotidien N°9694 du 26 Mars 2019.

2. L'Office de Radiodiffusion Télévision du Niger (l'ORTN) sollicite des offres fermées de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison de matériel informatique.

3. La passation du Marché sera conduite par Demande Renseignements et de prix telle que spécifiée à l'article 50 du Code des Marchés publics et de délégation de service public. Cet avis est ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Le délai d'exécution du marché est de trente jours calendaires à compter de la date de la lettre de notification.

5. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier Demande Renseignements et de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150.000) francs FCFA (en espèces) à l'ORTN, Service des Marchés Publics, rue des Ecoles, boîte postale 309 Niamey.

6. Les offres devront être soumises au Service des Marchés Publics de l'ORTN **au plus tard le 02 septembre 2019 à dix (10) heures précises.**

Les offres déposées après la date et l'heure limites fixées pour la remise des offres ne seront pas acceptées.

7. Les candidats resteront engagés par leurs offres pendant une période de **cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres.**

8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **le 02 septembre 2019 à dix (10) heures précises** dans la salle de Service des Marchés Publics de l'ORTN (maison de la télévision nationale).

Le Directeur Général

## Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER  
CABINET DU PREMIER MINISTRE  
DIRECTION DE CABINET  
SECRETARIAT GENERAL

### CELLULE D'ANALYSE DES POLITIQUES ET DE L'EVALUATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE Avis de Demande de Renseignements et de Prix RELATIF A LA FOURNITURE ET POSE D'UN GROUPE ELECTROGENE

1. Le présent avis fait suite au Plan Prévisionnel de Passation de Marchés publié dans le **Sahel du 18 Février 2019** ;

2. La passation du Marché sera conduite par Demande de Renseignements et de Prix telle que spécifiée aux articles 27 et 50 du code des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles ;

3. Le Cabinet du Premier Ministre invite les candidats remplissant les conditions requises à présenter une offre sous pli cacheté **pour la fourniture et pose d'un groupe électrogène.**

4. Le délai d'exécution est de **quinze (15) jours** ;

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir un complément d'information et consulter gratuitement le dossier de Demande de Renseignements et de Prix à la Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public du Cabinet du Premier Ministre **les jours ouvrables de 9 heures à 16 heures** ;

6. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit acheter un jeu complet du dossier de Demande de Renseignements et de Prix, auprès de la Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public du Cabinet du Premier Ministre moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cent mille (100.000) F.CFA** ;

7. En cas d'envoi par la poste ou tout autre mode de courrier, les frais y afférents sont à la charge de l'acheteur et l'Autorité contractante ne peut être responsable de la non réception du dossier par le candidat ;

8. Les offres présentées en **un (1) original et deux (2) copies**, conformément aux Instructions aux Soumissionnaires devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Secrétaire Générale du Cabinet du Premier Ministre **au plus tard le vendredi 30 aout 2019 à 10 heures** ;

9. L'ouverture des plis aura lieu **le même jour à 10h heures** dans la salle de réunion de la Cellule d'Analyse des Politiques Publiques et de l'Évaluation de l'Action Gouvernementale (CAPEG) en présence des représentants ou des soumissionnaires qui souhaitent y assister;

10. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 11.1 des DDPDR ;

La Secrétaire Générale  
Mme Lawel Mariama Ousmane Djika

## Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER  
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,  
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION  
SECRETARIAT GENERAL  
Direction des Marchés Publics et des Délégations de  
Service Public

### ADDITIF N°4 AU PLAN PREVISIONNEL ANNUEL DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS 2019

Réf N° (1)	Objet du marché	PRM		DONNEES SUR LA PASSATION DES MARCHES														
				GENERALITES			DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES				EVALUATION DES OFFRES			EXECUTION				
				Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Accord DGCMP pour MNED (5)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6)	Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (7)	Date non objet de PTF (8)	Date d'invitation à soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMP ou CF (12)	Date non objet de PTF (13)	Date de signature du contrat (14)	Date d'approbation par le CF et engagement comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
1	Achat de matériels pour la mise en place et l'opérationnalisation de l'agence nationale d'assurance qualité (ANAQ)	Secrétariat Général	Prévision	DRP	PM		06 08 2019	13 08 2019		15 08 2019	23 08 2019	02 09 2019	09 09 2019		02 10 2019	17 10 2019	trente (30) jours	FCSE
				Réalisation														
2	Acquérir un véhicule de mission pour le suivi de mise en œuvre des activités	Secrétariat Général	Prévision	DRP	PM		06 08 2019	13 08 2019		15 08 2019	23 08 2019	02 09 2019	09 09 2019		02 10 2019	17 10 2019	trente (30) jours	FCSE
				Réalisation														
3	conduire régulièrement les enquêtes sur les résultats en STI et partager les rapports	Secrétariat Général	Prévision	SMC	PM		02 08 2019	09 08 2019		13 08 2019	29 08 2019	08 11 2019	15 11 2019		26 11 2019	29 11 2019	Trente (30) jours	FCSE
				Réalisation														
4	Acquérir du matériel audiovisuel et de la reprographie	Secrétariat Général	Prévision	DC	PM					1er 08 2019	07 08 2019	16 08 2019	23 08 2019		13 09 2019	26 09 2019	trente (30) jours	FCSE
				Réalisation														
5	Mettre en place une nouvelle carte universitaire	Secrétariat Général	Prévision	SFMQC	PM		06 08 2019	13 08 2019		15 08 2019	16 09 2019	23 09 2019	30 09 2019		21 10 2019	04 11 2019	trente (30) jours	FCSE
				Réalisation														
6	Acquisition et installation des équipements des laboratoires de chimie, physique et géologie de la Faculté des Sciences et Techniques de l'université Dan Dicko Dankoulodo de Maradi	SG/UDD/Maradi	Prévision	DRP	PM		06 08 2019	13 08 2019		15 08 2019	23 08 2019	02 09 2019	09 09 2019		02 10 2019	17 10 2019	trente (30) jours	FCSE
				Réalisation														
7	Elaborer un programme décennal de la recherche ;	Secrétariat Général	Prévision	SMC	PM		02 08 2019	09 08 2019		13 08 2019	29 08 2019	08 11 2019	15 11 2019		09 12 2019	23 12 2019	Trente (30) jours	FCSE
				Réalisation														
8	Mettre en place la plate forme d'inscription des étudiants en ligne	Secrétariat Général	Prévision	SMC	PM		02 08 2019	09 08 2019		13 08 2019	29 08 2019	08 11 2019	15 11 2019		09 12 2019	23 12 2019	Trente (30) jours	FCSE
				Réalisation														
9	Former des secrétaires des directions en logiciels usuels de bureautique	Secrétariat Général	Prévision	SFMQC	PM		06 08 2019	13 08 2019		15 08 2019	16 09 2019	23 09 2019	30 09 2019		21 10 2019	04 11 2019	trente (30) jours	FCSE
				Réalisation														
10	Recruter et prendre en charge un assistant technique national en appui à la DEP	Secrétariat Général	Prévision	SFMQC	PM		06 08 2019	13 08 2019		15 08 2019	16 09 2019	23 09 2019	30 09 2019		21 10 2019	04 11 2019	trente (30) jours	FCSE
				Réalisation														
COÛT TOTAL					PM													

SFMQC : Sélection Fondée sur la Meilleure Qualification des Candidats

SMC : Sélection au Moindre Coût

FCSE : Fonds Commun pour le Secteur de l'Education

Dr RABIOU OUSMAN



## Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER  
MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE  
SECRETARIAT GÉNÉRAL  
DIRECTION GÉNÉRALE DES RESSOURCES

### Avis d'Appel à Candidature

1. Le présent Avis d'appel à candidature fait suite au plan de Passation des Marchés Publics et des Délégations de Service Public paru dans les colonnes du journal " **Le Sahel Quotidien N° 9657 du 21 janvier 2019**.

2. Le Ministère de la santé Publique sollicite des offres fermées de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises **pour la fourniture et installation d'un appareil de laboratoire en un 1 lot unique**.

3. La passation du Marché sera conduite par Demande de Renseignements et de Prix telle que spécifiée dans le code des marchés publics et des délégations de service public aux articles 29 à 39, et ouvert à tous les candidats éligibles.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Service des Marchés Publics et des Délégations de Service Public **du lundi au jeudi de 09 heures à 17 heures et le vendredi de 09 heures à 12 heures**.

4. Le délai d'exécution du marché est d'une **(01) semaine** à compter de la date de remise du bon de commande par l'autorité contractante.

5. Tout candidat éligible à la présente DRP peut consulter gratuitement le dossier de DRP, ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable en espèce, à compter de la date de publication du présent avis, auprès de la direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public **du lundi au**

**jeudi, de 09 heures à 17 heures et le vendredi de 09 heures à 13 heures.**

6. Les offres devront être soumises en un **(1) original et en deux (2) copies**, conformément aux Instructions aux candidats, à la Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public, **au plus tard le lundi 02 septembre 2019 à 9 heures**.

En cas d'envoi par la poste, ou tout autre mode de courrier, les frais y afférents sont à la charge de l'acheteur et la personne responsable du marché ne peut être tenue responsable de la non-réception du dossier du candidat.

Les offres déposées après la date et l'heure limites fixées pour la remise des offres ne seront pas acceptées.

7. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 11.1 des DRP.

8. L'ouverture des plis aura lieu **le même jour à 10 heures** dans la salle de réunion du Ministère de la santé Publique sise au Rez de chaussée en présence des soumissionnaires qui souhaiteraient y assister ou de leurs représentants dûment mandatés.

Les offres reçues hors délai seront rejetées. Conformément à l'article 32 du décret 2016-641 PRN/PM/ARMP du 1<sup>er</sup> décembre 2016, le dépôt des offres séance tenante n'est pas autorisé.

**Le Secrétaire Général  
Dr RANAOU ABACHE**



## AVIS DE MARCHÉ CONSULTANT ÉTUDE COÛT-EFFICACITÉ

Dans le cadre de son projet de sécurité alimentaire à Abalak, Action Contre la Faim souhaite réaliser une évaluation économique en parallèle de l'opération coupons produits frais afin d'évaluer le coût-efficacité entraîné par le passage d'une modalité d'assistance cash standard à une approche cash + coupons produits frais.

Cette analyse coût-efficacité se fera du point de vue de l'entité qui implémente la modalité coupons produits frais (Action Contre la Faim) et les résultats permettront d'obtenir un argument économique en parallèle des résultats de l'essai qui pourra servir de support d'aide à la décision quant à la stratégie d'intervention (en particulier la diversité alimentaire des ménages dans un contexte d'assistance alimentaire) la plus optimale dans le contexte de l'étude.

A cet effet, Action Contre la Faim cherche à recruter **un Consultant pour la réalisation de cette étude coût efficacité**.

Les candidats intéressés à soumettre une offre peuvent prendre à Action Contre la Faim, Avenue de Djermakoye (ex. Avenue Maurice Delens) BP 11491 Niamey, les TDR complets au **plus tard le 23/08/2019 (se présenter avec une clé USB)**.

Ils peuvent postuler en déposant à Action Contre la Faim, Avenue de Djermakoye (ex. Avenue Maurice Delens) BP 11491 Niamey, une offre technique (comprenant entre autres le CV du consultant) et financière au **plus tard le 28/08/2019**.

Cette offre technique et financière doit être déposée sous pli fermé ou par mail à [cbakungukishala@ne.acfspain.org](mailto:cbakungukishala@ne.acfspain.org), [samadou@accioncontraelhambre.org](mailto:samadou@accioncontraelhambre.org), [rfairen@ne.acfspain.org](mailto:rfairen@ne.acfspain.org) et portant mention « Appel à candidatures, Analyse coût efficacité ECHO Abalak ».

Office Notarial, Maître DODO DAN GADO Haoua 780, Avenue de la Mairie (NB 10),  
BP 2222 Niamey- Niger/ Tel: 20 73 90 90 Fax: 20 73 90 91  
Courriel : [hddaado@vahoQ.fr](mailto:hddaado@vahoQ.fr)

## AVIS D'OUVERTURE DE SUCCURSALE

**LOUIS BERGER SAS**

Société Par Actions Simplifiée

Capital : Trois Cent Un Mille Trois Cents (301.300) Euros,

Siège social : 86, Rue Henri Farma-92130 ISSY-LES-MOULINEAUX  
302 588 801 RCS NANTERRE

Aux termes d'un acte reçu le 13 Août 2019 par Maître DODO DAN GADO Haoua, Notaire à Niamey, les statuts de la société ci-dessus désignée ont été déposés au rang des minutes dudit Notaire, en vue des formalités d'ouverture d'une succursale à Niamey sous les caractéristiques suivantes :

**SIÈGE DE LA SUCCURSALE** : Niamey, Quartier Ex Centre Récepteur, Parcelle P, lot 6644, Boîte Postale 2152 Niamey (République du NIGER).

**ACTIVITES DE LA SUCCURSALE AU NIGER** : Toutes études et missions d'ingénierie concernant les infrastructures, les équipements, les unités de production, les bâtiments et tous travaux et ouvrages privés ou publics, la direction, la planification, la coordination, le contrôle et l'exécution des travaux; L'activité de conseil économique et de conseil en organisation; La gestion de projets de construction : élaboration et conceptions techniques détaillées, approvisionnement en matériels, réalisation de projets gérés dans le domaine de l'énergie, de l'eau, de la pétrochimie, des chemins de fer, des ports et des infrastructures; Toutes opérations de conseil et d'assistance à des sociétés travaillant dans les mêmes

domaines; Toutes opérations civiles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes; La participation de la société à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes notamment aux entreprises ou sociétés dont l'objet social serait susceptible de concourir à la réalisation de l'objet social et ce par tous moyens notamment par voie de création de sociétés nouvelles d'apports fusions alliances ou sociétés en participation ou groupements d'intérêts économique.

**DIRECTEUR DE LA SUCCURSALE** : *Monsieur BLANC Jacques*.

Une expédition contenant l'acte de dépôt des statuts de la société au rang des minutes du Notaire et lesdits statuts a été déposée le 14 Août 2019 au Greffe du Tribunal de Commerce Niamey où la Succursale a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Niamey sous le Numéro **NE-NIA-2019-E-1175**.

**Pour avis le Notaire**

## AVIS DE PERTE

Avis est donné par l'Etude de Maître DODO DAN GADO Haoua, Notaire à la résidence de Niamey, 780, Avenue de la Mairie (NB 10) B.P 2222 Tel:20 73 90 90 (République du Niger); De la perte de acte de cession portant sur la parcelle **G** de lot **6539**, sise à Niamey, lotissement **Route Ouallam** au nom de **Monsieur SIRADJA IBRAH ARTCHE**.

Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé, de bien vouloir le déposer à l'Etude ci-dessus indiquée ou au service des affaires domaniales de la Ville de Niamey.

**Pour avis Maître DODO DAN GADO Haoua**



## COMMUNIQUE DE VENTE

L'Office des Produits Vivriers du Niger (OPVN), sous la supervision de l'Étude de Maître Cissé Amadou, Huissier de Justice - Commissaire-Priseur, Près du Tribunal de Grande Instance Hors Classe de Niamey, procédera à **une vente aux enchères publiques le samedi 24 août 2019 à partir de 10 heures 30 Minutes, du matériel reformé ci-après:**

**01 Toyota LC 8 G 2101 RN;**  
**01 Toyota Hilux 8 IT 2528 RN;**  
**01 Toyota Hilux 8 IT 3927 RN;**  
**01 Toyota Hilux 8 IT 3928 RN;**  
**01 Toyota Hilux 8 IT 3929 RN;**  
**01 Toyota Hilux 8 IT 4412 RN;**  
**01 Toyota Hilux 8 IT 8803 RN;**  
**01 Mitsubishi L200 8 G 2048 RN;**  
**01 Peugeot 306 D 5899 RN8;**  
**01 Peugeot 504 D 4501 RN8.**

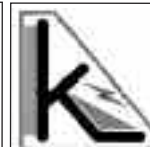
L'ensemble des Véhicules ci-dessus énumérés est visible dans l'enceinte du Garage de l'Office des Produits Vivriers du Niger (OPVN) sise à la Zone Industrielle de Niamey dès publication du présent communiqué.

**Les conditions de la vente sont les suivantes:**

**- Paiement au comptant;**  
**- Pour les véhicules non dédouanés, les frais de douane seront à la charge de l'acquéreur qui présentera les documents, la quittance avant enlèvement;**  
**- Enlèvement Immédiat Pour les véhicules dédouanés et sans garantie;**  
**- Frais en sus 12%.**

REPUBLIQUE DU NIGER  
Présidence de la République  
AGENCE DU BARRAGE DE KANDADJI (ABK)  
Projet de Développement des Ressources en Eau et de Gestion  
Durable des Écosystèmes dans le Bassin du Niger

**AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET**  
**N° 13/2019/ABK/PDREGDE2**  
**Sélection de consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale**



**Pour le recrutement d'un prestataire responsable de la mise en œuvre du Plan d'Action de Réinstallation de la vague 2 (PAR2) du projet de barrage de Kandadji (Niger)**

**Financement : IDA Crédit No. 51650**

**1. Contexte :** La République du Niger (ci-dessous dénommée « Emprunteur »), a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) en vue de financer le coût du Projet de Développement des Ressources en Eau et de Gestion Durable des Ecosystèmes Phase II, et se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du présent contrat relatif au << **Recrutement d'un prestataire en charge de la mise en œuvre du Plan d'Action de Réinstallation de la phase 2A (PAR-2A) et de la mise en œuvre (en option) du Plan d'Action de Réinstallation de la phase 2B (PAR-2B) du projet de barrage de Kandadji (Niger)** >>.

La mission se déroulera dans la zone du barrage de Kandadji à Tillabéri au Niger.

**2. Le Prestataire/PAR2**, interviendra à titre de Maître d'œuvre (MOE).

Il supervisera l'ensemble des activités prévues pour mettre en œuvre le PAR2, autant aux plans administratif que technique, et il s'impliquera directement dans l'exécution de certaines activités ciblant les populations affectées par le projet (PAP).

i. Il devra s'assurer que les activités menées dans le cadre de la mise en œuvre du PAR2 sont complémentaires et coordonnées avec les activités menées dans le cadre des autres composantes du programme Kandadji, qui sont sous la responsabilité d'autres prestataires.

Ces composantes incluent principalement :

- La mise à niveau de la réinstallation des populations déplacées de la zone d'emprise des travaux de génie civil du barrage, au cours de la première vague de déplacement (PAR1) ;
- L'amélioration des aménagements hydro-agricoles (AHA) de 2 000 ha destinés à la compensation de la vague 1, en aval du barrage ;
- La construction du barrage et des ouvrages annexes, dont la centrale hydroélectrique ;
- La construction de la déviation de la route RN1Ouest en rive gauche du fleuve et des routes pour le désenclavement de la rive droite ;
- L'aménagement du Sanctuaire à hippopotames, créé par décret n°2017-630/PRN/ME/DD, et de la Réserve Nationale Naturelle de Kandadji (RNNK) à proximité du réservoir (décret n°2017-629/PRN/ME/DD).
- La construction de la ligne électrique à haute tension Kandadji-Niamey ;
- Le Plan de développement local et toute autre initiative entreprise dans le cadre de la composante « Pôle de croissance » ;
- Le développement de 45 000 ha d'AHA qui n'a pas encore été entrepris.

ii. Au début de la tranche ferme de son mandat, le prestataire supervisera la réalisation de plusieurs études requis à court terme que le Maître d'ouvrage aura engagées afin de finaliser la préparation de la mise en œuvre des PAR-2A et PAR-2B : (1) Prestataire responsable d'élaborer les plans d'aménagement ; (2) Prestataire responsable de compléter l'Étude agro-sylvo-pastorale (Étude complémentaire ASP) ; (3) Prestataire responsable de mener une analyse participative détaillée des secteurs artisanat, métiers, commerce et pêche (Étude AMCP) ; (4) Prestataire responsable de l'étude de faisabilité pour un projet d'alimentation en eau potable et d'assainissement ; (5) Prestataire responsable de l'étude de faisabilité pour alimenter en électricité les sites de réinstallation et les villages d'accueil ; (6) Un ou des bureaux de contrôle responsables de superviser les activités de construction des sites de réinstallation ainsi que des aménagements hydro agricoles.

iii. A la mise en œuvre effective du PAR-2A, le Prestataire/PAR2 coordonnera et supervisera les activités des prestataires suivants : bureaux de contrôle responsable de superviser les activités de construction des sites de réinstallation ; opérateur (ONG ou firme) responsable de la réalisation de toutes les mesures d'appui à la restauration des niveaux de vie dans les secteurs agro-sylvo-pastoraux; opérateur (ONG ou firme) de la mise en œuvre de toutes les mesures d'appui à la restauration des niveaux de vie dans les secteurs de l'artisanat, des métiers, du commerce et de la pêche et de toutes les mesures d'accompagnement social, en particulier pour les personnes et groupes vulnérables ; prestataire responsable d'appuyer la population de la zone du projet à se préparer pour accéder aux emplois offerts par le projet de barrage de Kandadji et pour obtenir des contrats

d'approvisionnement et/ou de services et tout autre prestataire dont les services pourraient être requis pour réaliser l'une ou l'autre des activités prévues dans le PAR-2A, que ce soit, par exemple, pour le transport des personnes, des biens ou des animaux lors du déménagement ou encore pour assurer leur sécurité.

3. La prestation comporte deux tranches : Une tranche ferme de 6 ans et une tranche optionnelle de 6 ans également. La période probable pour le commencement de la prestation sera pour **février 2019**.

4. L'Agence du Barrage de Kandadji invite les firmes de consultants « Consultants » admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

Les Consultants intéressés doivent fournir les informations (brochures, références concernant l'achèvement des contrats similaires, etc.) démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des présents services.

Le consultant doit avoir une expérience avérée dans la mise œuvre de plan de réinstallation des populations déplacées par la réalisation d'au moins cinq (5) prestations similaires dans les 10 dernières années dont au moins deux (2) en Afrique.

Il doit également être en capacité de mobiliser le personnel adéquat pour cette prestation qui sera constitué de cinq (5) postes clés : le/la directeur/trice de projet, le/la chef de mission, le/la responsable du volet exécution, le/la responsable du volet supervision et le/la responsable du volet planification et gestion. Hormis ces personnels clés mention, il appartient aux soumissionnaires de définir leurs moyens en personnel (experts seniors pour seconder le personnel clé, spécialistes ponctuels possédant des expertises dans des domaines spécifiques et personnel d'appui comprend l'ensemble des personnes requises pour appuyer les spécialistes) selon la méthodologie qu'il propose pour réaliser la prestation demandée dans la limite des durées d'intervention fixées.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant

6. Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, édition de Janvier 2011 révisées en 2014.

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **du lundi au jeudi de 8h30 à 13h les matins et les après-midi de 14h30mn à 17h00 ; le vendredi de 8h30 à 12h00 (heure locale : TU+1). Services de passation de marchés, Agence du Barrage de Kandadji (ABK), Quartier RYAD Route Niamey Nyala, BP 206, Niamey, Niger, Tel (227) 20 73 23 13, E-mail : [Kandadji@intnet.ne](mailto:Kandadji@intnet.ne), site web : [www.kandadji.ne](http://www.kandadji.ne)**

8. Les informations sur le projet peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous : <http://web.worldbank.org/external/projects/main?pagePK=64283627&piPK=73230&theSitePK=40941&menuPK=228424&Projectid=P093806> et site web **ABK: [www.kandadji.ne](http://www.kandadji.ne)**.

9. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier **au plus tard le mardi 08 octobre 2019 à 10h** avec la mention << **Recrutement d'un prestataire responsable de la mise en œuvre du Plan d'Action de Réinstallation de la vague 2 (PAR2) du projet de barrage de Kandadji (Niger)** >>.

Secrétariat Général de l'Agence du Barrage de Kandadji (ABK), Quartier RYAD, Route Niamey Nyala, BP 206, Niamey, Niger  
Tel (227) 20 73 23 13, Fax : (227) 20 73 21 85,  
E-mail : [Kandadji@intnet.ne](mailto:Kandadji@intnet.ne).

**Le Directeur Général**  
**Amadou HAROUNA**



## ● Intégration africaine

# La ZLECA permettra à l'Afrique de parler d'une seule voix sur la scène mondiale, selon le commissaire au Commerce de l'UA

La création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) permettra à l'Afrique de parler d'une seule voix sur la scène internationale, a déclaré à Xinhua Albert Muchanga, commissaire au Commerce de l'Union africaine (UA).

**A**u cours d'une interview donnée pendant un forum consultatif national de trois jours organisé par le Ghana sur la mise en œuvre de la ZLECA, le responsable de

l'UA a déclaré qu'il était essentiel que le continent africain puisse parler d'une seule et même voix dans ses négociations commerciales avec le reste du monde. "Dans les

conseils économiques et commerciaux internationaux, l'Afrique sera maintenant encouragée à parler d'une seule voix. Cela donnera donc davantage de poids au continent à travers le monde", a-t-il affirmé. Le continent africain devrait commencer à commercer selon les termes définis par la ZLECA d'ici juillet 2020, et cette zone

de libre-échange devrait s'avérer très rentable pour le continent en termes d'augmentation du commerce intra-africain. Les experts ont indiqué que cette initiative conduirait notamment à créer des économies d'échelle qui permettront aux producteurs d'accéder à un marché de 1,27 milliard de personnes, et encouragerait les in-

vestisseurs à se lancer dans des investissements à long terme et à grande échelle. "Quand ces investissements arriveront, ils créeront des emplois. Et grâce à la libéralisation du commerce, nous prévoyons également une baisse du coût des biens et des services", a souligné M. Muchanga.

(Xinhua)

## ● Burkina Faso

# Le bilan de l'attaque contre l'armée s'alourdit et passe à 24 morts (officiel)

Le bilan de l'attaque de lundi matin contre le détachement militaire de Koutougou dans le nord du Burkina Faso est passé à 24 morts dans les rangs de l'armée burkinabè, a annoncé mardi l'Etat-Major général de l'armée dans un bilan actualisé.

**"**Le bilan actualisé du côté des forces armées nationales se présente ainsi qu'il suit : 24 militaires décédés, 7 blessés, 5 toujours recherchés ainsi que des dégâts matériels", a précisé l'armée dans son communiqué. Par ailleurs les opérations aériennes et terrestres se poursuivent, a ajouté l'armée qui a

invité les populations des zones concernées à la sérénité et au respect des mesures de sécurité. Lundi dans la matinée, des individus armés ont attaqué le détachement militaire de cette localité du nord du pays. Un premier bilan de l'armée faisait état d'une dizaine de morts dans les rangs de l'armée.

Des sources indépendantes ont

indiqué qu'au moins 40 terroristes présumés ont été neutralisés, un chiffre qui n'est pas confirmé par l'armée qui parle plutôt de "nombreux terroristes neutralisés". Cette attaque qui est qualifiée comme la plus meurtrière contre l'armée a provoqué une onde de choc au sein de l'opinion nationale burkinabè, et a relancé les débats autour de la capacité de l'armée à endiguer le phénomène du terrorisme.

Le principal parti d'opposition a exigé la démission du gouvernement, alors que le président

Roch Marc Christian Kaboré tient ce mardi un conseil national de la défense, selon des sources concordantes. Depuis 2015, les attaques terroristes ont fait près de 500 morts et

280 000 déplacés internes confrontés à une crise humanitaire.

(Xinhua)

## ● Soudan

# La nouvelle instance de transition intronisée

La transition vers un pouvoir civil au Soudan, née de l'accord historique entre les militaires et la contestation, prend corps mercredi avec l'intronisation du conseil souverain, qui doit être suivie de la nomination d'un Premier ministre de consensus.

**L**e Conseil souverain remplace le "Conseil militaire de transition", qui dirigeait le pays depuis la destitution du président Omar el-Béchir, le 11 avril. L'actuel chef du Conseil militaire, le général Abdel Fattah al-Burhane, "a prêté serment comme président du Conseil souverain", a indiqué l'agence officielle Suna en fin de matinée.

Selon les termes de l'accord officiellement signé samedi, il sera aux manettes du Conseil pendant 21 mois et un civil lui succédera pour le reste des 39 mois de transition prévus. La formation de cette instance survient après des mois de manifestations des Soudanais qui réclamaient un pouvoir civil, sur fond de grave situation économique.

Les noms des 11 membres du Conseil --cinq militaires et six civils-- ont été annoncés mardi soir tard, avec deux jours de retard sur le calendrier prévu, en raison de différends au sein des Forces pour la liberté et le changement (FLC), issues de la principale organisation du mouvement de contestation. Après M. Burhane, les dix autres membres de l'instance doivent aussi prêter serment mercredi.

Dans la foulée, le Premier ministre proposé par la contestation, Abdallah Hamdok, doit rapidement entrer en fonctions. Le Conseil souverain, qui comprend deux femmes, dont l'une est issue de la minorité chrétienne, devra

superviser la formation du gouvernement --une annonce est prévue le 28 août-- et d'un Parlement de transition.

Conclu à la faveur d'une médiation de l'Ethiopie et de l'Union africaine, l'accord sur la transition entre les militaires et la contestation a été signé samedi lors d'une cérémonie à laquelle assistaient de nombreux responsables étrangers, signe que le Soudan pourrait perdre son statut de paria sur la scène internationale. Le pays a souffert notamment de dizaines d'années de sanctions économiques appliquées par les Etats-Unis, qui continuent de le maintenir sur la liste noire des "Etats soutenant le terrorisme".

Le Conseil souverain cherchera par ailleurs à convaincre l'Union africaine d'obtenir la levée de la suspension du Soudan de l'UA, décidée en juin quelques jours après la dispersion meurtrière d'un sit-in des protestataires à Khartoum. Selon un comité de médecins proche de la contestation, 127 personnes avaient été tuées le 3 juin lors de cette répression devant le siège de l'armée. Sur le plan intérieur, le Conseil souverain et le gouvernement auront la lourde tâche de redresser une économie exsangue et de pacifier un pays marqué encore par plusieurs conflits, notamment dans la région du Darfour, dans l'ouest du pays.

(AFP)

## ● France

# La libération de Paris racontée par l'AFP en 1944: le 23 août

Le 26 août 1944, Paris tout juste libéré, l'AFP diffuse une chronologie des onze jours ayant précédé la capitulation des Allemands, après quatre années d'occupation de la capitale. Voici la journée du 23 août racontée par le journaliste de l'AFP Jean Le Quiller.

**P**aris, 26 août 1944 (AFP) : Dans la nuit, la bataille entre les Allemands et les Alliés s'est rapprochée de Paris, à 2 heures du matin des unités motorisées de la 7e armée allemande en retraite ont traversé Paris, le bruit du canon allié a été entendu, on commence à se convaincre que la libération approche, mais ces dernières journées paraissent les plus longues.

Le matin paraît le premier numéro du "Figaro", sans signatures bien entendu ; il se rattrapera bientôt, et grâce à lui, on découvrira que Pierre Brisson, Vladimir d'Ormesson, François Mauriac, Georges Duhamel et bien d'autres noms célèbres n'étaient pas précisément pétainistes.

Les hostilités continuent en différents points de Paris ; ce matin, des (chars allemands, ndlr) "Tigre" ont attaqué le poste de police du Grand Palais ; à 11h30, les FFI (Forces françaises de l'intérieur, Résistance, ndlr) doivent cesser leur résistance ; certains d'entre

eux continuent la lutte dans les caves ; le tir des Allemands a mis le feu au Grand Palais lui-même ; l'exposition "L'Ame des Camps" consacrée à nous rapprocher des prisonniers français en Allemagne est sérieusement menacée ; le cirque Houcke doit évacuer en toute hâte ses animaux féroces ; le Palais de la Découverte est atteint, les pompiers essaient d'enrayer les progrès de l'incendie, mais les Allemands tirent sur leurs tuyaux pour les crever : il faut que le Grand Palais continue à brûler pour leur plaisir personnel. Un autre incendie répand de grosses volutes de fumée noires au-dessus de St-Ouen : c'est le dépôt des pétroles Jupiter auquel les Allemands ont mis le feu.

Des barricades continuent à s'élever notamment devant le Théâtre Français : certains sociétaires comme Jean Chevrier vont y tenir un fusil ; Marie Bell va faire les liaisons. Rue d'Alésia et Avenue d'Orléans, des barrages s'installent qui peuvent gêner considéra-

blement les Allemands qui, au sud de Paris, battent en retraite devant (le général français Philippe) Leclerc et les Américains ; de fait, des combats sont engagés souvent, maintenant, dans le voisinage de la porte d'Orléans. On signale la mort de l'acteur Aimos, sur une barricade. Un autre acteur, lui, est arrêté à 11h30 : il s'agit de M. Sacha Guitry, qui n'a pas fini de faire parler de lui.

Ce matin, à 10h30, à Notre-Dame-Des-Victoires, le RP (Raymond) Bruckberger (aumonier des FFI, ndlr) a donné l'absoute (prière de funérailles, ndlr) à 31 FFI tombés pour la France. Et la guerre continue un peu partout, notamment dans les quartiers nord, à Barbès Rochechouart et à La Chapelle où les FFI libèrent des cheminots français.

Les chefs politiques commencent à être connus : M. Georges Bidault, par exemple, qui était à la tête du CNR (Conseil national de la Résistance) arrive à la préfecture de police où il harangue les agents ; l'après-midi, les secrétaires généraux provisoires tiennent une réunion à l'Hôtel Matignon. Naissance d'un nouveau régime au milieu des balles.

(AFP)



### INVITATION A SOUMISSIONNER (IAS)

#### Appel d'offre nationale pour les types des Véhicules :

- 1 RAV 4 ou équivalent d'occasion,
- 1 Corolla d'occasion
- 1 hard-top neuf 4x4 neuf

(Spécifications techniques révisées)

IAS N° : NER/IAS/2019/08/008

Le Conseil danois pour les réfugiés (DRC) invite les fournisseurs à répondre à l'appel d'offres national en sujet.

#### I. PRESENTATION, MODALITES ET INSTRUCTIONS DE L'APPEL D'OFFRE

##### A. Description générale

Cette IAS a pour objet la conclusion d'un ou plusieurs contrats d'achat portant sur la fourniture des véhicules.

Cet appel d'offres est divisé en trois (03) lots :

- Lot 1 : Véhicule de type RAV 4 ou équivalent d'occasion
- Lot 2 : Véhicule de type Corolla d'occasion
- Lot 3 : Véhicule 4x4 de type Toyota Land cruiser Hard-top neuf

#### Calendrier de l'Appel d'Offre

N°	Étapes	Date et heure
1.	Publication de l'IAS	22/08/2019 à 09H00
2.	Date limite pour les éclaircissements	29/08/2019 à 17H00
3.	Date et heure limites de réception des offres	05/09/2019 à 17H00
4.	Date et heure d'ouverture des offres	12/09/2019 à 11H00

Toutes les offres doivent être soumises avant le 05/09/2019 à 17H00 aux adresses mentionnées ci-dessous :

- Bureau de coordination DRC Niger à Niamey, Quartier Plateau, Niamey ;
- Base opérationnelle DRC à Diffa, Quartier Duha, Diffa ;

La séance d'ouverture des offres se tiendra le 12/09/2019 à 11H00 dans le bureau de coordination de DRC à Niamey. La présence des représentants des soumissionnaires est autorisée.

Aucune offre ne sera acceptée au-delà de la date et heure limites de réception des offres. Chaque soumissionnaire doit s'assurer de soumettre un dossier complet, comprenant l'ensemble des documents listés en Annexe F. « Liste de vérification du soumissionnaire », sans quoi il sera automatiquement rejeté.

DRC ne prend en charge aucun frais ou dépense étant occasionné(e) pour le soumissionnaire par la préparation et la soumission de son offre à DRC.

Les offres doivent être soumises en version papier.

L'offre du soumissionnaire doit être soumise au département logistique de DRC Niamey ou de DRC Diffa dans une enveloppe anonyme et scellée portant la mention : « IAS n° : NER/IAS/2019/08/008 ».

Les enveloppes non anonymes, non scellées et/ou les réponses tardives ne seront pas prises en compte.

Le fournisseur peut répondre à un ou plusieurs lots. Si tous les articles obligatoires du lot concerné ne sont pas renseignés, l'offre pour le ledit lot ne pourra pas être acceptée.

Etude de Maître Djibo Hamsa Garba, Notaire, à la Résidence de Niamey (République du Niger), RUE LI 18. BP : 2444, Tel: 21.76.97.02

### AVIS DE PERTE

Avis est donné par l'étude de Maître Djibo Hamsa Garba Notaire, à la Résidence de Niamey (République du Niger), RUE LI 18, de la perte de l'Acte de Cession d'Immeuble Non Bâti de la parcelle H de l'îlot 2822, lotissement Ext Kouara Kano, au nom de MR Mamane Malam Annou.

Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé de bien vouloir le déposer au service des affaires domaniales de la Communauté Urbaine de Niamey ou à l'étude ci-dessus indiquée

Maître Djibo Hamsa Garba

Etude de Maître OUMARA MAMADOU -Notaire,  
Immeuble ALFATA OULD MOHAMED

292, Avenue de L'Aréwa BP : 11.716 Niamey Niger Tel: 20.73.27.56

### AVIS DE PERTE

Avis est donné par Maître OUMARA MAMADOU, Notaire à Niamey, B.P: 11.716 Tel: 20.73.27.56, Immeuble ALFATA OULD MOHAMED, Avenue de l'AREWA, de la perte de l'acte de cession d'immeuble non bâti objet de la parcelle n°E de l'îlot 2995Ter du lotissement Bani Fandou objet de l'acte de cession n°76797 d'une superficie de quatre cents (400) mètres carrés au nom de Monsieur Maliki Mamoudou.

Toute personne qui l'aurait retrouvé ou qui le détiendrait pour une cause quelconque est priée de bien vouloir le déposer à l'Etude du Notaire ci-dessus indiqué ou au service des affaires domaniales de la Communauté Urbaine de Niamey.

Le Notaire Maître OUMARA MAMADOU

Etude de Maître Djibo Hamsa Garba Notaire, à la Résidence de Niamey (République du Niger),

RUE LI 18. BP : 2444, Tel: 21.76.97.02

### AVIS DE PERTE

Avis est donné par l'étude de Maître Djibo Hamsa Garba Notaire, à la Résidence de Niamey (République du Niger), RUE LI 18, de la perte des Actes de Cession d'Immeuble Non Bâti des parcelles:

-Parcelles I et J de l'îlot 13 406, lotissement Ext Nord Est Sary Koubou, d'une superficie de trois cent cinquante (350) mètres carrés chacune au nom de MR Amadou Sanoussi.

-Parcelle L de l'îlot 13 144, lotissement Nord Est SARY Koubou, au nom de MR Idrissa Halidou Yacouba.

Prière à toute personne qui les aurait retrouvés de bien vouloir le déposer au Service des affaires domaniales de la Communauté Urbaine de Niamey ou à l'étude ci-dessus indiquée

Maître Djibo Hamsa Garba

### AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte de l'acte de cession d'immeuble non bâti, concernant la parcelle H de l'îlot 1333 Lotissement Rive Droite au nom de Monsieur Abdoukarim BEMBELLO.

Toute personne qui aurait retrouvé cet acte de cession est priée de bien vouloir le déposer à l'Etude de Maître Marie-Virginie MAMOUDOU, Notaire à Niamey, B. P. 10.616, où la Mairie, Service des Affaires Domaniales.

Le Notaire



## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 013 /2019/AMI/DACM/UEMOA

Pour le recrutement d'un Bureau d'Etudes pour la réalisation de l'Etude de Faisabilité dans le cadre la Mise en Valeur des Parcelles de Kandiourou et de Touraba dans la zone office du Niger au Mali, et l'Assistance à la Commission de l'UEMOA pour la Sélection d'un Partenaire pour l'achèvement des Travaux et la Gestion du Projet sous forme de concession

1. La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA), dans le cadre de l'exécution de son budget 2019, envisage la sélection d'un bureau d'étude pour la réalisation de l'étude de faisabilité dans le cadre de la mise en valeur des parcelles de Kandiourou et de Touraba dans la zone de l'office du Niger au Mali et l'assistance à la Commission de l'UEMOA pour la sélection d'un partenaire pour l'achèvement des travaux et la gestion du projet sous forme de concession

2. L'objectif général : L'objectif général de la mission consiste à recruter un bureau d'études d'envergure internationale pour la réalisation de l'étude de faisabilité pour la mise en valeur des parcelles de Kandiourou et de Touraba et assister la Commission de l'UEMOA pour le recrutement d'un partenaire pour l'achèvement des travaux et la mise en valeur des deux (02) parcelles sous forme de concession.

3. De façon spécifique, la mission du bureau d'études consiste à :  
-évaluer les coûts pour l'achèvement des travaux de la parcelle de Touraba ;  
-évaluer les coûts d'exécution des travaux de la parcelle de Kandiourou ;  
-produire un dossier de financement avec trois (03) options de gestion et d'exploitation de périmètre hydro-agricole, au succès éprouvé dans le domaine ;  
-élaborer un DAO pour le recrutement d'un partenaire pour l'achèvement des travaux et accompagner la Commission de l'UEMOA pour la gestion du projet sous forme de concession.

4. La durée totale prévue pour l'exécution de la mission est de six (06) mois.

5. En vue de la constitution de la liste restreinte et pour une Demande de Propositions ultérieure, le Président de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine, invite les Cabinets d'Etudes internationaux ou Groupements de Cabinets d'études internationaux à manifester leur intérêt à fournir les prestations ci-dessus décrites.

6. Les Bureaux d'études ou groupements de bureaux d'études intéressés sont invités à produire, dans leur dossier de manifestation d'intérêts, toutes références et documents permettant d'apprécier leurs expériences et expertises en ces prestations en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations (brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.).

7. La Commission de l'UEMOA, se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.

8. L'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux règles et procédures définies par la réglementation en vigueur à l'UEMOA notamment le Règlement d'exécution n°008/2014/COM/UEMOA du 12 Novembre 2014 relatif aux règles de passation, d'exécution et de réception des marchés des Organes de l'UEMOA.

9. Les appréciations porteront notamment sur l'expérience générale du consultant, l'expérience spécifique et la connaissance de la région sur la base des critères ci-après :

Critères d'évaluation	Notes pondérées maximum
1 - « Expérience générale du Consultant »	30
2 - « Expérience spécifique du Consultant »	60
3. Connaissance de la région (pays de l'UEMOA)	10
<b>Total des points</b>	<b>100</b>

10. Pour tous renseignements, veuillez contacter :

Michel SIMPORE - Tél. : +226 25 31 88 73 poste 87 72- Email : [msimpore@uemoa.int](mailto:msimpore@uemoa.int)

Tarek TOKO CHABI - Tel : +226 25 42 51 76-Email : [tchabi@uemoa.int](mailto:tchabi@uemoa.int)

Aux jours et heures suivants : Du lundi au vendredi, de 07 h30 mn à 12 h 30 mn et de 13 h 30 mn à 16 h 30 mn ;

11. Les manifestations d'intérêts en langue française, sous format papier A4, et fournies en trois (03) exemplaires, peuvent être envoyées par la poste, ou déposées au bureau du courrier de la Présidence de la Commission de l'UEMOA ; 380 Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO 01 BP 543 Ouagadougou 01 - BURKINA FASO au plus tard le 06 septembre 9 heures 30 mn précises, heure locale.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 10 heures 30 mn au complexe administratif de l'UEMOA sis à Ouaga 2000.

L'enveloppe contenant la Manifestation d'intérêts devra être scellée et portée visiblement la mention : « Manifestation d'intérêts pour le recrutement d'un Cabinet de Consultants pour la mise en valeur des parcelles de Kandiourou et de Touraba dans la zone Office du Niger au Mali et l'assistance à la Commission de l'UEMOA pour la sélection d'un partenaire pour l'achèvement des travaux et la gestion du projet sous forme de concession ».

Pour le Commissaire chargé du  
Département des Services  
Administratifs et Financiers et par délégation,

Le Directeur de Cabinet pi,  
Komi K. L. KADJAKA



# 6 règles d'or pour que votre cerveau continue de fabriquer de nouveaux neurones

**Saviez-vous que, à n'importe quel âge, votre cerveau a le pouvoir de fabriquer en permanence de nouveaux neurones ? A condition de respecter quelques principes.**

La production de nouveaux neurones ne s'arrête jamais. Des chercheurs ont observé que dans une région du cerveau impliquée dans la formation des souvenirs et la gestion des émotions - l'hippocampe -, les anciens neurones étaient remplacés par d'autres, fraîchement produits à partir de cellules souches. Et chacun de nous aurait ce potentiel, quel que soit notre âge. Rassurant. Sauf que, d'après le Pr Pierre-Marie Lledo, lors de la deuxième édition du colloque S3 Odéon, les expériences chez les souris ont montré que cette capacité pouvait diminuer, voire même disparaître (en cas de stress) selon l'environnement. Au contraire, dans un environnement adapté, la neurogenèse chez les rongeurs a été multipliée par trois en quelques semaines. Le directeur du département de neurosciences à l'institut Pasteur nous livre six principes à respecter pour conserver un cerveau jeune jusqu'à la fin de ses jours

### 1. Fuir la routine

Le cerveau se nourrit du changement. En effet, la stimulation provoquée par le changement entraîne les cellules souches à produire de nouveaux neurones. Il faut, selon Pierre-Marie Lledo, fuir la routine, "respecter la libido sciendi, c'est-à-dire la soif de comprendre et d'apprendre".

### 2. Lutter contre l'infobésité

Le cerveau est malléable et l'information invite directement les circuits à se régénérer. En revanche, la question à se poser est : quelle information ? L'écosystème numérique dans lequel nous vivons entraîne une avalanche d'informations certes... Trop selon le médecin. "L'information qui

nous fait juste savoir est absolument délétère, et n'incite pas le cerveau à produire de nouveaux neurones. Bien au contraire, ce dernier, bombardé d'informations, est alors condamné à l'anxiété". Concrètement, il est indispensable de trier cette information : choisir l'utile, celle qui nous fait comprendre, et se débarrasser de la futile, celle qui nous fait juste savoir.

### 3. Bannir les anxiolytiques et les somnifères

L'objectif des anxiolytiques et des somnifères est d'empêcher le cerveau, celui qui cherche à comprendre, de fonctionner. Leur consommation permet de mettre le cerveau en "marche automatique". Leur utilisation chronique est donc une entrave à la production de nouveaux neurones.

### 4. Bouger !

"Il nous faut lutter contre la sédentarité car la science nous dit que, en cas d'activité physique, les muscles produisent des substances chimiques (nommées facteurs trophiques) qui, par voie sanguine, viendront agir sur le cerveau et particulièrement sur la niche de cellules souches", explique le Pr Lledo. Il existe donc une corrélation directe entre activité musculaire et production de nouveaux neurones.

### 5. Cultiver l'altérité

Certaines parties de notre cerveau, que nous ne pouvons pas contrôler, ne sont engagées que lorsque ne nous sommes exposés à autrui. "C'est ce qu'on appelle globalement le cerveau social, ajoute le médecin. Plus vous allez cultiver votre altérité, et plus vous allez soigner votre cerveau car il sera enclin à produire plus de nouveaux neurones".

### 6. Soigner le microbiote

Très récemment, les neurosciences, associées avec la microbiologie, ont montré qu'il y a une flore intestinale qui communique en permanence avec notre cerveau. Notre régime alimentaire a donc un rôle

important : la consommation de fibres, un régime varié, incitent à la prolifération de certaines espèces bactériennes concourant justement à la prolifération de neurones. A l'inverse, une nourriture peu variée, riche en sucres, en graisses, favo-

rise la prolifération d'espèces bactériennes qui ne permettront plus aux cellules de produire de nouveaux neurones, quel que soit l'âge

Et le Pr Lledo de conclure sur une maxime de Goethe : "Traiter les gens comme s'ils étaient ce qu'ils devraient être et vous les aiderez à devenir ce qu'ils peuvent être". A méditer...

(Sciences et Avenir)

## Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER  
MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT  
SOCIETE DE PATRIMOINE DES EAUX DU NIGER

### AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Dans le cadre de la réalisation des **Études pour la valorisation des boues de la 4ème filière de traitement d'eau potable du projet Goudel IV** qui sera financée par la SPEN le Directeur Général de la SPEN, lance le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de présélectionner les consultants qui seront invités à acquiescer la Demande de proposition. Le consultant sera choisi selon la méthode de la sélection fondée sur la qualification du consultant (SFQC) conformément aux procédures qui seront décrites dans la Demande de Proposition. Tout candidat intéressé par le présent avis, peut acquiescer gratuitement un jeu complet du dossier de candidature auprès de la **Société de Patrimoine des Eaux du Niger Boulevard des Sy et Mamar, N°YN98 Koira Kano (Route de Tillabéry) BP. 10 738 NIAMEY (République du Niger) ; Tél. (+) 227 20 73 43 40 Fax. (+) 227 20 73 46 40.**

Les lettres de manifestation d'intérêt rédigées en français et accompagnées des documents indiqués au dossier de présélection doivent être déposées sous pli fermé à l'adresse suivante : **Société de Patrimoine des Eaux du Niger Boulevard des Sy et Mamar, N°YN98 Koira Kano (Route de Tillabéry) BP. 10 738 NIAMEY (République du Niger) ; Tél. (+) 227 20 73 43 40 Fax. (+) 227 20 73 46 40 au plus tard le mercredi 04 septembre 2019 à 10 heures, heure locale.**

La liste de candidats présélectionnés sera communiquée au plus tard vingt-cinq (25) jours calendaires après la date limite de remise des candidatures.

Des renseignements complémentaires pourront être obtenus auprès de la Direction de la Planification et des Investissements (DPI) tous les jours ouvrables de 09 heures.

**Le Directeur Général  
HAMED HAIDARA AG ELGAFIET**

**INCROYABLE MAIS VRAI**  
**Un enfant de 3 ans retrouvé en vie après 2 nuits passées tout seul en forêt**

Kolya, 3 ans, cueillait des baies lors d'une sortie en famille dans la forêt d'Omsken, en Russie, lorsqu'il en a eu marre. Il a alors demandé à ses parents s'il pouvait retourner à la voiture et les attendre. Ces derniers ont répondu oui. Mais, quand ils sont rentrés à la voiture, leur enfant avait disparu. Pris de panique, les parents se sont mis à le chercher partout. En vain. Ils ont dû se résoudre à appeler les secours. Un vaste dispositif a été déployé pour le retrouver. 700 personnes, des hélicoptères, des chiens et des chevaux ont été mobilisés. Le petit a finalement été retrouvé vivant après avoir passé deux nuits dans cette forêt dense, jonchée d'animaux sauvages comme des loups, des ours et des lynx. Les températures descendaient la nuit jusqu'à - 5 degrés. Il a été découvert à proximité du lieu où il avait disparu. Il est déshydraté et en état de choc. Mais ses jours ne sont plus en danger. Durant son périple, Kolya a réussi à s'abreuver tout seul.

faitsdivers.org

## H O R O S C O P E

<p><b>BELIER</b> 21 mars - 19 avril</p> <p>Vous avez de la facilité à vous faire comprendre, aujourd'hui. Décanter les choses ne vous posera pas le moindre problème. Ne vous attendez pas à des complications, tout sera simplifié avec cette journée très positive.</p>	<p><b>TAUREAU</b> 20 avril - 20 mai</p> <p>Des conseils indirects vont vous aider à voir clair dans votre propre travail. Fuyez les ambiances agitées même si des informations inédites vont vous aider à passer à un stade supérieur. Accueillez avec intérêt ces nouvelles données, très utiles.</p>	<p><b>GEMEAUX</b> 21 mai - 21 juin</p> <p>Aujourd'hui, vous serez plus serein parce que vous donnez plus largement votre confiance à vos proches et vous aurez raison. Leurs bons conseils porteront leurs fruits et vous encourageront à aller de l'avant. Que du positif en perspective !</p>	<p><b>CANCER</b> 22 juin - 22 juillet</p> <p>Aujourd'hui, votre bonne humeur et votre ouverture d'esprit vont créer une bonne ambiance autour de vous. Votre entourage vous fera des confidences plus facilement et, de votre côté, vous oserez dialoguer à cœur ouvert.</p>
<p><b>LION</b> 23 juillet - 21 août</p> <p>Il était temps de reconnaître vos limites... Vous aurez raison de faire confiance à votre entourage pour vous faire épauler ! Il y a de la nouveauté dans l'air, vous n'aurez pas vraiment l'occasion de lever le pied, c'est à vous de trouver le bon dosage.</p>	<p><b>VIERGE</b> 22 août - 21 sept.</p> <p>Vos démarches fonctionneront bien aujourd'hui. Grâce à une bonne vitalité vous devriez vous en sortir haut la main. Votre atout : votre charme. Pour toucher à vos objectifs vous connaissez les bonnes méthodes. La séduction en est une.</p>	<p><b>BALANCE</b> 22 sept. - 22 oct.</p> <p>Votre sens social est encouragé, profitez-en pour aller vers les autres, pour frapper aux bonnes portes ou pour offrir votre aide. Votre bonne humeur vous pare d'un charme indiscutable et vous pouvez autant rendre service que recevoir de l'aide, belle journée !</p>	<p><b>SCORPION</b> 22 oct. - 21 nov.</p> <p>Vous avez mille choses à faire et vous n'en avez pas envie. La journée risque d'être longue et vos ressentis de plus en plus moroses, porte ouverte à une humeur de dogue. Faites une liste, essayez de vous aérer, quelques mouvements de gym et c'est reparti !</p>
<p><b>SAGITTAIRE</b> 22 nov. - 21 dec.</p> <p>Votre sens de l'audace est exacerbé. Certaines initiatives pourraient vous porter chance. Alors, osez ! Misez sur la communication pour vous ouvrir de nouvelles portes. Vos idées et vos remarques ne vont pas laisser indifférent. Vous pouvez compter sur votre enthousiasme !</p>	<p><b>CAPRICORNE</b> 22 dec. - 20 janvier</p> <p>Vous faites des efforts paradoxalement faciles pour mériter l'estime et la reconnaissance de vos proches. Vous jouez plus volontiers à l'intermédiaire avec vos collaborateurs. Votre diplomatie vous est utile.</p>	<p><b>VERSEAU</b> 21 janv. - 18 fevrier</p> <p>Vous devrez faire un effort pour rester axé sur les urgences de la journée, tout va fatalement trop vite. Vous êtes dans une phase préparatoire, vous pouvez considérablement avancer sur vos projets.</p>	<p><b>POISSONS</b> 19 fev. - 20 mars</p> <p>L'entêtement n'est pas très constructif et vous risquez de vous heurter à un mur. Alors, prenez les devants et montrez-vous diplomate, manipulateur s'il le faut : la fin, parfois, justifie les moyens et vous éviterez ainsi le clash.</p>

### PHARMACIES DE GARDE

Du Samedi 17 Août 2019  
au Samedi 24 Août 2019

Centre Aéré BCEAO	El Nasr
Sira	Aréwa
Bobiel	De la Gare
Cité Chinoise	Arènes
Recasement	Temple
Niamey Nyala	Carrefour 6 <sup>ème</sup>
Avenir	Cité BCEAO
Losso Goungou	Alforma
Lazaret	Poste
3 Août	Route Torodi
Dom	Pop. Hôpital
Deyzeibon	(sauf les dimanches)

### NUMEROS UTILES

Renseignements :	12
Réclamations :	13
SAMU :	15
Police Secours :	17
Sapeurs Pompiers :	18
Hôpital :	20 72 22 53
Médecins de nuit :	20 73 47 37



● Compétitions africaines des clubs

# Al Ahly change d'entraîneur avant d'affronter Atlabara

Le géant égyptien Al Ahly, qui a déjà un pied au premier tour, accueillera les Sud-Soudanais d'Atlabara ce week-end lors du match retour du tour préliminaire de la Ligue des Champions Total CAF au stade Borg El Arab, à Alexandrie.



Les joueurs de Ahly en liesse lors d'une victoire précédente

Les Diables rouges du Caire avaient remporté une victoire convaincante 4-0 au match aller. Mais les Egyptiens vont entrer sur la pelouse avec quelques changements sur le banc. L'entraîneur uruguayen, Martin Lasarte, a été limogé cette semaine après avoir vu son équipe perdre en coupe d'Egypte, face au Pyramids FC 1-0. Bien qu'il ait mené

Al Ahly à la gloire en championnat la saison passée, Lasarte a constamment été critiqué par les supporters depuis qu'il a vu son équipe sortir au stade des quarts de finale de la Ligue des champions Total CAF la saison dernière. Lasarte, qui a notamment dirigé l'Uruguay, Universidad Catolica (Chili) et Real Sociedad (Espagne), a rejoint Al Ahly en janvier dernier. Il a dirigé l'équipe dans 31

matchs toutes compétitions confondues, avec 22 victoires, 3 nuls et 6 défaites. L'entraîneur adjoint, Mohamed Youssef, est le manager par intérim. Le conseil d'Al Ahly doit engager un nouvel entraîneur d'ici la fin du mois. La saison 2019-2020 en Egypte débutera le mois prochain avec la Supercoupe d'Egypte qui réunit Al Ahly et Zamalek le 18 septembre 2019.

CAF

## Zesco espère conclure contre Green Mamba

Le Zesco United devrait pouvoir négocier en toute sécurité leur passage pour le prochain tour de la Ligue des Champions Total CAF en accueillant Green Mamba d'Esawatini au stade Levy Mwanawasa de Ndola.

Le club zambien est rentré chez lui après une victoire 2-0 au match aller à Manzini. Malgré ce bon résultat, l'entraîneur du Zesco, George Lwandamina, affirme être prudent car le premier match s'est déroulé trois semaines seulement après son retour de vacances. "Cela fait toujours partie de nos préparations d'avant-saison, même si nous avons gagné le match aller et nous allons continuer avec notre calendrier mais dans la perspective d'aller au prochain tour", a déclaré Lwandamina. Pendant ce temps, Zesco s'est échauffé pour la dernière étape avec un gros test national le 17 août avec une défaite 1-0 contre son rival, le Zanaco, lors du Zambia Charity Shield, disputé à Lusaka.

CAF

## Kimanzi est le nouveau sélectionneur du Kenya

Francis Kimanzi revient pour la troisième fois à la tête des Harambee Stars. Cette fois, il s'agit d'un contrat de deux ans pour succéder au Français Sébastien Migné.

Kimanzi était l'un des adjoints de Migné au cours des 15 derniers mois. Auparavant, il avait hissé le Kenya à son meilleur classement FIFA à la 68ème place en 2000. Le président de la fédération de football du Kenya, Nick Mwendwa, a déclaré que Kimanzi, tout comme son prédécesseur, Migné, bénéficiera de tout le soutien nécessaire pour réussir. "Nous venons de voir lors de la CAN que les entraîneurs locaux peuvent réussir si on leur donne un soutien et nous avons décidé de suivre cette voie également. Nous avons fait confiance à ceux qui avaient l'équipe et nous sommes confiants qu'ils vont réussir", a déclaré Mwendwa. "Nous voulions faire cette annonce le plus tôt possible afin de leur laisser le temps de préparer l'équipe aux qualifications de la CAN 2021 qui débiteront en novembre", a-t-il ajouté.

CAF

### LE SAHEL

Place du Petit Marché ;  
BP 13182 Niamey (R. Niger)  
Tél : 20 73 34 86/87 ; Télécopieur : 20 73 30 90  
E-mail : onep@intnet.ne  
Site web : www.lesahel.ne

**Directeur de Publication**  
**ZAKARI ALZOUMA COULIBALY**

**Direction de la Rédaction et des Centres Régionaux (DR/CR)**

Directeur : Assane Soumana ; 20 73 99 86  
Rédacteur en chef : Siradji Sanda  
Rédacteur en chef Adjt : Souley Moutari  
Secrétaire de Rédaction : Oumarou Ali  
Rédacteur en chef en ligne : Oumarou Moussa

**Direction Technique (DT)**

Directeur : Issa Madougou ; 20 73 99 87  
Réd. chef informatique adjt : Inoussa Oumarou

**Direction Commerciale (DC)**

Directeur : Morou Hamadou 20 73 22 43  
Chef service Communiqué et Pub : Alhassane Assilila

**Direction Administrative et Financière (DAF)**  
Directrice : Mme Saidou Rahamou Tiemogo 20 73 99 85  
Chef service Recouvrement : Mme Ado Haoua Hachimou

Composition : ONEP  
Tirage : 5000 exemplaires

### MOTS

- Géant minier sud-africain ;
- Fabuliste bossu - Conjonction ;
- Titane - Chaussure ;
- Le quatrième calife - Consonnes - Théâtre militaire ;
- A donc mordu la poussière ;
- Parti de Chirac - L'homme du jour ;
- Tissu - Dépourvu ;
- Enregistrés - Cardinaux opposés ;
- Infinatif - Conduit souterrain pour évacuer les eaux d'un terrain trop humide ;
- Les musulmans pour les Occidentaux au Moyen-Age ;

### CROISSES

du



### HORIZONTALLEMENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	■									
2						■				■
3			■							
4				■			■			
5									■	
6		■				■		■		
7			■							
8					■			■		
9		■			■					
10										■

### VERTICALEMENT

- Le pays à la bannière étoilée (2 mots) ;
- L'on y est enfermé sans raison - Lac du Soudan ;
- Véto anglais - Enerver ;
- Système de localisation électronique - Pour un père d'église - C'est le centre de la terre ;
- Bêtes fauves ;
- Cités les premiers - Voiture française ;
- Fait d'hiver - Groupe de chorégraphie de la capitale ;
- Le feu dans le pavillon - Temps d'une révolution ;
- Points opposés - A lui mais en montant ;
- La crémaillerie permet de bien la tenir.

### numéro précédent

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	M	A	U	R	I	T	A	N	I	E
2	I	V	A	N		R	I	O	N	S
3	T	E	E		C	A	N	A	D	A
4	T	U		S	S	C		H	I	
5	E		F	O	I		M		C	M
6	R	E		I		P	T	F		A
7	R	P	T		M	R	N		N	D
8	A	I	R	A	I	N		A	I	R
9	N	E	O	N	S		R	A	T	A
10	D	E	T	E	R	R	E	R	A	S